


UNIVERSITE DU QUEBEC EN OUTAOUAIS

# SUJET : Inflation et pouvoir d'achat : analyse de l'hétérogénéité des effets sur les ménages québécois

MEMOIRE

PRESENTE COMME EXIGENCE PARTIELLE DE LA MAITRISE EN ECONOMIE FINANCIERE

PAR

INGRID NDIOME CISS

JUIN 2026

# Dédicace

Je dédie ce mémoire à mes parents, dont l'amour, les sacrifices, les prières et le soutien indéfectible ont été une source constante de motivation tout au long de mon parcours académique. Leur confiance en moi et les valeurs qu'ils m'ont transmises ont largement contribué à la réalisation de ce travail.

À mes sœurs, Jeanne et Maïté, pour leur affection, leurs encouragements et leur présence dans les moments importants de ma vie.

À Joachim, pour son soutien, sa patience, ses encouragements et sa présence à mes côtés tout au long de ce parcours.

À toute ma famille, pour sa confiance et son soutien.

Enfin, à toutes les personnes qui ont cru en moi et m'ont encouragée à persévérer dans la poursuite de mes objectifs.

Avec toute ma gratitude, je dédie ce mémoire.

# Remerciements

Au terme de ce mémoire, je tiens avant tout à rendre grâce à Dieu Tout-Puissant pour sa protection, sa guidance, sa force et les nombreuses bénédictions qu'il m'a accordées tout au long de mon parcours académique. Sans sa grâce, l'aboutissement de ce travail n'aurait pas été possible.

Je remercie tout particulièrement mon directeur de mémoire, M. Vincent Chandler, pour son encadrement, sa disponibilité, ses précieux conseils et sa rigueur scientifique tout au long de la réalisation de ce mémoire.

J'adresse également mes sincères remerciements à l'Université du Québec en Outaouais ainsi qu'aux professeurs du programme de maîtrise en économie financière pour la qualité de l'enseignement reçu, leur accompagnement et les connaissances acquises au cours de ma formation.

Je tiens également à remercier ma famille, mes proches, Joachim, Tatiana, Selbé, et Spirituel pour leur soutien moral, leurs encouragements, leur confiance et leur présence tout au long de ce parcours.

Enfin, je remercie toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont contribué à l'aboutissement de ce mémoire et à la réussite de mes études.

À tous, j'exprime ma plus profonde gratitude.

## Liste des sigles et abréviations

DC : Banque du Canada

CFFP : Centre sur la Productivité et la Prospérité – Fondation Walter J. Somers

COVID-19 : Coronavirus Disease 2019

DPB : Directeur parlementaire du budget

EDM : Enquête sur les dépenses des ménages

INSEE : Institut national de la statistique et des études économiques

IPC : Indice des prix à la consommation

IRIS : Institut de recherche et d'informations socioéconomiques

ISQ : Institut de la statistique du Québec

OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques

PCU : Prestation canadienne d'urgence

Q1 : Premier quintile de revenu

Q2 : Deuxième quintile de revenu

Q3 : Troisième quintile de revenu

Q4 : Quatrième quintile de revenu

Q5 : Cinquième quintile de revenu

RRQ : Régime de rentes du Québec

SCHL : Société canadienne d'hypothèques et de logement

T1 : Premier trimestre

T4 : Quatrième trimestre

# Résumé

Depuis 2021, la hausse de l'inflation a suscité de nombreuses préoccupations quant à ses effets sur le pouvoir d'achat des ménages. Bien que l'indice des prix à la consommation (IPC) constitue la principale mesure de l'inflation, il ne reflète pas nécessairement les réalités vécues par l'ensemble des ménages. Les différences de revenus et de structures de consommation peuvent en effet entraîner des impacts inégaux selon les groupes de population.

Ce mémoire analyse l'hétérogénéité des effets de l'inflation sur les ménages québécois au cours de la période 2019-2025. L'objectif principal est d'examiner dans quelle mesure l'inflation affecte différemment les ménages selon leur niveau de revenu et leur structure de consommation. L'étude mobilise des données provenant notamment de Statistique Canada, de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), du Centre sur la productivité et la prospérité (CFFP), du Bureau du directeur parlementaire du budget (DPB) et de l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS).

L'analyse repose sur la construction d'indices d'inflation différenciés par quintile de revenu à partir des habitudes de consommation des ménages. Les résultats montrent que les ménages à faible revenu consacrent une part plus importante de leur budget aux biens essentiels, notamment l'alimentation, le logement et le transport, catégories ayant connu les plus fortes hausses de prix au cours de la période étudiée. Cette situation contribue à une érosion plus marquée de leur pouvoir d'achat comparativement aux ménages à revenu plus élevé.

Les résultats soulignent l'importance de tenir compte de l'hétérogénéité des ménages dans l'élaboration des politiques publiques. Ils mettent également en évidence la pertinence de développer des indicateurs complémentaires à l'IPC afin de mieux mesurer les effets distributifs de l'inflation et de soutenir plus efficacement les ménages les plus vulnérables.



Mots-clés : inflation, pouvoir d'achat, ménages québécois, indice des prix à la consommation, quintiles de revenu, inégalités économiques.

# Liste des tableaux

Tableau 1 : Revenu viable 2023 vs salaire minimum Québec ..... 16

Tableau 2 : Débat CFFP vs IRIS : deux visions du pouvoir d'achat québécois ..... 16

Tableau 3 : Évolution du taux d'inflation annuel au Québec et au Canada, 2019-2025 (variation annuelle moyenne, en %) ..... 23

Tableau 4 : Inflation par catégorie de l'IPC, Québec, 2021-2023 (variation cumulative, en %) ..... 26

Tableau 5 : Structure des dépenses des ménages québécois par quintile de revenu, 2019 (en % des dépenses totales) ..... 28

Tableau 6 : Évolution de l'indicateur de pouvoir d'achat, types de ménages sélectionnés, Québec, 2019-2024 (indice 2019=100) ..... 32

Tableau 7 : Statistiques descriptives des principales variables, Québec, 2019-2024 ..... 37

Tableau 8 : Principales mesures gouvernementales d'aide au coût de la vie, Québec et Canada, 2020-2023 ..... 39

Tableau 9 : Structure des dépenses par quintile de revenu, Québec, 2019 (en % du budget total) ..... 44

Tableau 10 : Pondérations utilisées pour le calcul des indices d'inflation différenciés par quintile, Québec, base 2019 (en %) ..... 46

Tableau 11 : Taux d'inflation différencié pour Q1 vs IPC officiel, Québec, 2019-2024 (en %) ..... 48

Tableau 12 : Taux d'inflation différenciés par quintile de revenu, Québec, 2019-2024 (en %) ..... 48

## Listes des figures

Figure 1 : Proportion du panier selon la compisante principale, Canda, 2020 à 2024 .....6

Figure 2 : L'inflation des prix à la consommation diminue Figure 3 : Contributions à la baisse de l'inflation entre juin 2022 et septembre 2023 .....11

Figure 4 : Inflation cumulative pour les quintiles de revenu .....13

Figure 5 : Analyse du vieillissement de la population au Québec (2011–2071).....18

Figure 6 : Structure des dépenses par région et contraintes budgétaires des familles .....19

# Sommaire

Introduction ..... 1

CHAPITRE 1 : CADRE THEORIQUE ET CONCEPTUEL ..... 5

1.1. Définition et mesure de l'inflation ..... 5

1.2. Les types d'inflation ..... 7

1.3. Les causes récentes de l'inflation ..... 8

1.4. Le pouvoir d'achat des ménages ..... 8

1.5. L'hétérogénéité des effets de l'inflation sur les ménages ..... 9

1.6. Cadres théoriques utiles pour analyser inflation et pouvoir d'achat ..... 10

1.7. Application au cas des ménages québécois ..... 10

CHAPITRE 2 : REVUE CRITIQUE DE LA LITTERATURE ..... 11

2.1. Effets généraux de l'inflation sur le pouvoir d'achat ..... 11

2.2. Hétérogénéité des effets selon les niveaux de revenu ..... 12

2.3. La littérature spécifique aux ménages québécois ..... 15

CHAPITRE III : BASES DE DONNÉES ..... 23

3.1 Introduction ..... 23

3.2 Indice des prix à la consommation (IPC) ..... 23

3.3 Enquête sur les dépenses des ménages (EDM) ..... 28

3.4 Pouvoir d'achat des ménages - CFFP ..... 31

3.5 Analyse distributive du Directeur parlementaire du budget (DPB) ..... 35

3.6 Données complémentaires ..... 36

3.7 Statistiques descriptives des variables ..... 37

3.8 Mesures gouvernementales d'aide au coût de la vie ..... 39

3.9 Limites des données ..... 42

CHAPITRE IV : HABITUDES DE CONSOMMATION ET INDICES D'INFLATION DIFFÉRENCIÉS PAR QUINTILE ..... 43

4.1 Introduction ..... 37
4.2 Habitudes de consommation des ménages québécois par quintile ..... 43
4.3 Construction des pondérations spécifiques par quintile ..... 45
4.4 Calcul des taux d'inflation différenciés ..... 47
4.5 Comparaison avec le taux d'inflation officiel (IPC agrégé) ..... 49
4.6 Limites de l'analyse ..... 50
CHAPITRE V : DISCUSSION ET RECOMMANDATIONS ..... 53
5.1 Discussion des résultats ..... 53
5.2 Recommandations de politiques publiques ..... 55
Conclusion générale ..... 57
BIBLIOGRAPHIE ..... 58
Annexe ..... 61
Table des matières ..... 55

# Introduction

Depuis 2021, le contexte économique mondial est marqué par une intensification des pressions inflationnistes. La pandémie de COVID-19 a profondément perturbé les systèmes de production et de distribution, entraînant des déséquilibres significatifs entre l'offre et la demande dans plusieurs économies. À ces perturbations se sont ajoutées les conséquences du conflit en Ukraine, qui a accentué les tensions sur les marchés internationaux, notamment en matière d'énergie et de commerce extérieur.

Ces chocs successifs ont eu des répercussions notables sur l'ensemble des agents économiques, en particulier sur les ménages. Comme le montrent certaines analyses empiriques, les consommateurs ont été confrontés à une augmentation soutenue de leurs dépenses, en grande partie attribuable à la volatilité des prix de l'énergie ainsi qu'aux perturbations des chaînes d'approvisionnement. Par ailleurs, l'érosion des salaires réels, résultant d'une progression des revenus nominaux inférieure à celle des prix, a contribué à une détérioration du pouvoir d'achat. Dans ce contexte, les décisions de consommation des ménages s'inscrivent dans une dynamique inter-temporelle, où les anticipations d'inflation jouent un rôle déterminant. En effet, les agents économiques tendent à ajuster leurs comportements en fonction de leurs attentes concernant l'évolution future des prix.

Dans ce prolongement, les économies canadienne et québécoise n'ont pas été épargnées par ces pressions inflationnistes. En effet, les dynamiques observées à l'échelle internationale se sont également traduites par une hausse significative des prix au Canada, affectant directement le pouvoir d'achat des ménages. Au cours des trois dernières décennies, le Canada et le Québec ont connu une inflation faible et stable, généralement proche de la cible de 2% de la Banque du Canada, favorisant des anticipations ancrées et un pouvoir d'achat relativement soutenu pour la plupart des ménages. Conformément aux conclusions de l'étude menée par Statistique Canada (2022), cette période de stabilité a été brutalement interrompue par la pandémie de COVID-19, qui a propulsé l'indice des prix à la consommation (IPC) à un pic de 8,1% en juin 2022 au Canada, et 8% au Québec, le niveau le plus élevé depuis quatre décennies, avec une moyenne annuelle de 6,8% en 2022 et 3,9% en 2023 malgré un ralentissement. Bien que l'inflation ait décéléré en 2024-2025 vers des niveaux plus proches de 2 à 3%, les hausses persistantes des prix des biens essentiels notamment : l'alimentation, logement transport, continuent d'exercer une pression disproportionnée sur les ménages québécois,

particulièrement ceux à faible revenu pour lesquels ces dépenses représentent une part plus importante du budget.

La compréhension des anticipations d'inflation revêt une importance particulière dans l'analyse économique, dans la mesure où celles-ci orientent les décisions des différents agents, notamment des ménages, et influencent également l'action des pouvoirs publics, en particulier en matière de politique monétaire. Dans ce cadre, les banques centrales, à travers leurs instruments de politique monétaire, peuvent recourir à des mesures expansionnistes lorsque les anticipations inflationnistes deviennent élevées (Coibion et al., 2022). Cependant, les effets de l'inflation ne se manifestent pas de manière uniforme selon les ménages. Cette accélération inflationniste a touché les ménages de manière différenciée : la littérature montre que l'inflation varie selon la structure de consommation, les contraintes financières et le niveau de revenu, les ménages modestes étant plus vulnérables en raison de leur panier biaisé vers les biens incompressibles. Des recherches récentes, comme le Regard CFFP (2024), confirment cette hétérogénéité au Québec sur 2019-2023 : durant les premiers trimestres pandémiques, les transferts gouvernementaux ont boosté les revenus (+ soutien tous quintiles), améliorant le pouvoir d'achat malgré une inflation basse ; mais depuis 2022, la hausse des prix et les taux d'intérêt élevés (resserrement monétaire) ont inversé la tendance, érodant particulièrement les deux quintiles inférieurs. Au T1 2024, le pouvoir d'achat majoritaire reste supérieur à fin 2019, mais les ménages autour du 25e percentile (bas revenus) stagnent ou régressent, tandis que le quintile supérieur bénéficie de revenus d'investissements nets (+ > inflation) grâce à un patrimoine diversifié (immobilier, actions). Cette disparité provinciale renforce l'intérêt du cas québécois. En effet, le Québec, l'Ontario et la Colombie-Britannique affichent des gains nets en termes de pouvoir d'achat médian, contrairement à certaines provinces telles que Terre-Neuve-et-Labrador, la Nouvelle-Écosse et l'Alberta, où l'inflation a, dans plusieurs cas, neutralisé les gains de revenus. À l'échelle internationale, les comparaisons montrent que les ménages québécois situés autour du revenu médian présentent une certaine résilience face aux chocs inflationnistes, tandis que les ménages à plus faibles revenus demeurent plus vulnérables, notamment en raison de contraintes liées à leur situation financière, telles qu'une faible épargne ou un endettement plus élevé.

Ces constats mettent en évidence les limites d'une analyse fondée uniquement sur des indicateurs agrégés comme l'indice des prix à la consommation (IPC), qui tendent à masquer les réalités microéconomiques. En effet, l'inflation ne se manifeste pas de manière uniforme selon les groupes de revenus : les ménages à faibles revenus subissent une hausse du coût de

la vie plus importante que les ménages plus aisés, en raison de la structure de leur consommation et du poids des dépenses essentielles dans leur budget.

Dans ce contexte, l'analyse de l'inflation ne peut se limiter à une approche agrégée fondée sur des indicateurs globaux tels que l'indice des prix à la consommation. En effet, ces indicateurs tendent à masquer les disparités existantes entre les ménages, notamment en fonction de leur niveau de revenu et de leur structure de consommation. Ainsi, deux ménages confrontés à un même niveau d'inflation peuvent subir des effets très différents sur leur pouvoir d'achat. Cette hétérogénéité des effets constitue un enjeu central pour la compréhension des dynamiques économiques récentes, en particulier dans un contexte marqué par la persistance de tensions inflationnistes et par l'accroissement des inégalités économiques.

Par ailleurs, cette différenciation des effets de l'inflation soulève des enjeux importants en matière d'équité économique et de politiques publiques. En effet, face à une hausse généralisée des prix, les dispositifs d'aide et les mécanismes d'indexation ne bénéficient pas de manière uniforme à l'ensemble des ménages.

Certains groupes peuvent ainsi voir leur situation financière se détériorer malgré l'existence de mesures de soutien. Cette réalité met en évidence la nécessité d'une analyse plus fine des effets de l'inflation, tenant compte des caractéristiques propres à chaque catégorie de ménages.

C'est dans cette perspective que le présent mémoire s'intéresse à l'inflation et au pouvoir d'achat, à travers une analyse de l'hétérogénéité de leurs effets sur les ménages québécois. La problématique centrale de cette recherche est la suivante : **dans quelle mesure l'inflation récente (2019–2025) affecte-t-elle différemment les ménages québécois selon leur niveau de revenu et leur structure de consommation ?**

L'objectif de ce mémoire est triple. Il s'agit, premièrement, de caractériser les disparités entre les ménages selon les quintiles de revenu, notamment à partir d'indicateurs d'inflation différenciés. Deuxièmement, le mémoire vise à analyser l'impact de l'inflation sur la situation financière des ménages, en particulier en ce qui concerne l'épargne et l'endettement. Enfin, il a pour objectif d'évaluer l'efficacité des politiques publiques, telles que les transferts et les mécanismes d'indexation, tout en proposant des indicateurs plus adaptés à l'analyse des effets différenciés de l'inflation.

La structure de ce mémoire suit une logique progressive. Le cadre théorique et conceptuel (chapitre I) présente les fondements de l'analyse, notamment les notions d'inflation, de pouvoir d'achat et d'hétérogénéité des effets. La revue critique de la littérature (chapitre II) permet

ensuite d'établir les principaux apports empiriques et théoriques relatifs aux effets différenciés de l'inflation.

Le chapitre méthodologique (chapitre III) expose les sources de données mobilisées, notamment celles de Statistique Canada, de l'Institut de la statistique du Québec et du Centre sur la productivité et la prospérité, ainsi que les outils d'analyse retenus, tels que les méthodes économétriques et la construction de paniers de consommation sur la période 2019–2022 (période couvrant la phase pré pandémique et le choc inflationniste lié à la COVID-19).

Le chapitre d'analyse empirique (chapitre IV) examine les effets de l'inflation sur les ménages québécois selon les quintiles de revenu sur la période 2019–2025. Enfin, le chapitre V est consacré à la discussion des résultats et à la formulation de recommandations visant à orienter les politiques publiques au Québec.

Ce travail vise ainsi à combler les limites des approches fondées sur des indicateurs agrégés, en proposant une analyse centrée sur les disparités entre ménages. En se focalisant sur le cas québécois, il contribue à une meilleure compréhension des enjeux liés à l'inflation et au pouvoir d'achat, ainsi qu'à la cohésion sociale face aux chocs inflationnistes persistants.

# CHAPITRE 1 : CADRE THEORIQUE ET CONCEPTUEL

Ce chapitre vise à poser les bases conceptuelles et théoriques nécessaires à l'analyse des effets de l'inflation sur le pouvoir d'achat des ménages québécois, en insistant sur l'hétérogénéité de ces effets selon les caractéristiques socioéconomiques des ménages. Il commence par des définitions opérationnelles de l'inflation et du pouvoir d'achat, avant de présenter les principaux cadres théoriques qui permettent de comprendre la manière dont l'inflation redistribue les ressources entre les ménages.

## 1.1. Définition et mesure de l'inflation

L'inflation représente, selon la Banque du Canada, une hausse générale et durable du niveau des prix des biens et services dans une économie, calculée à partir de l'évolution de l'indice des prix à la consommation (IPC) sur une période donnée (Banque du Canada, 2022). L'IPC, publié par Statistique Canada, agrège les prix de plusieurs centaines de biens et services consommés par les ménages dans un panier représentatif, ce qui en fait un indicateur central du coût de la vie. Plusieurs travaux soulignent que l'inflation résulte d'un ensemble de facteurs, dont les tensions de demande, les chocs de coûts, les anticipations des agents et les politiques monétaires (Rapport de politique monétaire de la Banque du Canada, 2024 ; OCDE, 2023). Comprendre ces mécanismes est essentiel pour analyser comment certaines catégories de ménages, notamment celles à faible revenu, sont plus exposées aux hausses de prix que d'autres.

### 1.1.1. La construction du panier de consommation de l'IPC

L'IPC est construit à partir d'un panier de consommation représentatif, qui couvre actuellement plus de 700 articles regroupés en huit grandes catégories :

(1) les aliments (environ 16 %) ;
(2) le logement (environ 27 %) ;
(3) les dépenses courantes, l'ameublement et l'équipement du ménage (environ 14 %) ;
(4) l'habillement et la chaussure (environ 5 %) ;
(5) les transports (environ 17 %) ;
(6) les soins de santé et les soins personnels (environ 5 %) ;
(7) les loisirs, la formation et la lecture (environ 9 %) ;
(8) les boissons alcoolisées, le tabac et le cannabis (environ 3 %).

Ces pondérations reflètent la structure budgétaire du ménage canadien représentatif.

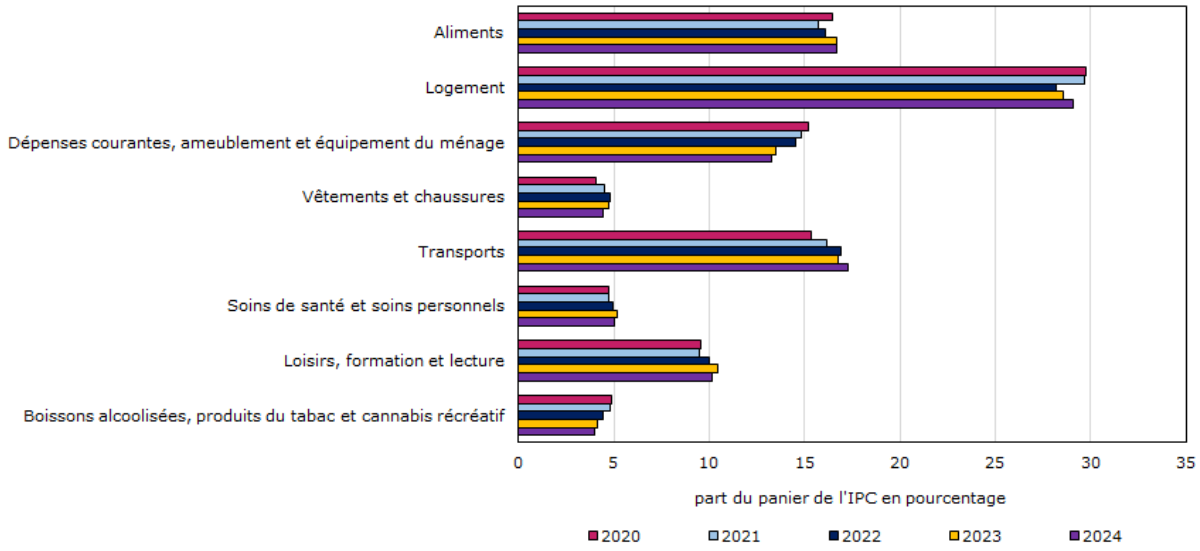


*Figure 1 : Proportion du panier selon la compisante principale, Canda, 2020 à 2024*

*Source : Statistique Canada, Tableau 18-10-0007-01 - Pondérations du panier de l'Indice des prix à la consommation.*

### 1.1.2. La détermination des pondérations : l'Enquête sur les dépenses des ménages (EDM)

Les pondérations qui entrent dans le calcul de l'IPC sont déterminées à partir de l'Enquête sur les dépenses des ménages (EDM), conduite annuellement par Statistique Canada. Cette enquête interroge environ 15 000 à 20 000 ménages canadiens sur l'ensemble de leurs dépenses de consommation, couvrant plus de 700 catégories de biens et de services. Les pondérations sont mises à jour tous les deux ans afin de tenir compte de l'évolution des comportements de consommation et d'assurer la représentativité du panier dans le temps (Statistique Canada, 2023). C'est à partir de ces données que sont calculées les parts w(j) attribuées à chaque catégorie j dans la formule d'agrégation des prix.

Les pondérations issues de l'EDM varient de manière significative selon le niveau de revenu des ménages. Selon les données de l'Enquête sur les dépenses des ménages de Statistique Canada (tableau 11-10-0222-01) (voir annexe), les ménages du quintile inférieur (Q1) consacrent en moyenne 45 % de leurs dépenses totales à l'alimentation et au logement, contre 30 % pour les ménages du quintile supérieur (Q5). Cette différence structurelle est centrale pour comprendre pourquoi l'inflation n'affecte pas tous les ménages de manière identique.

### 1.1.3. La formule de Laspeyres et ses implications

Sur le plan technique, l'IPC est calculé à l'aide d'une formule de Laspeyres modifiée, qui mesure l'évolution du coût d'un panier fixe de biens et services entre une période de référence (base 2002 = 100) et la période courante. Formellement, l'indice s'écrit : $IPC(t) = \Sigma_j [w(j) \times P(j,t) / P(j,0)] \times 100$, où $w(j)$ représente la pondération fixe de la catégorie j, $P(j,t)$ le prix moyen de la catégorie j à la période t, et $P(j,0)$ le prix de référence. La nature « fixe » des pondérations implique que le panier de consommation ne s'ajuste pas automatiquement aux substitutions réelles effectuées par les ménages en réponse aux variations de prix relatifs. Ce phénomène, connu sous le nom de « biais de substitution », conduit en général à une légère surestimation de l'inflation réelle (Diewert, 2004).

Au Canada, le DPB (2024) confirme que l'inflation a été sensiblement similaire pour tous les quintiles de revenu (environ 15 % de hausse cumulative entre la fin de 2019 et le début de 2024). Toutefois, l'impact sur le pouvoir d'achat a été hétérogène : les ménages à faibles revenus ont davantage souffert en raison d'une croissance de leurs revenus plus lente et d'une plus forte exposition aux biens essentiels, logement (+20 %), transport (+23 %) et alimentation, qui ont concentré plus des trois quarts de l'inflation totale (Bureau du directeur parlementaire du budget [DPB], 2024).

## 1.2. Les mécanismes de l'inflation et leurs implications distributives

L'analyse des effets différenciés de l'inflation sur les ménages exige une compréhension des mécanismes qui en sont à l'origine, sans pour autant en faire une taxonomie exhaustive déconnectée du fil directeur du mémoire. On distingue traditionnellement trois formes principales d'inflation selon leur source. L'inflation par la demande émerge lorsque la demande globale excède les capacités de production ; elle est souvent observée en période de forte reprise ou sous l'effet de politiques budgétaires expansionnistes. L'inflation par les coûts résulte d'une hausse des intrants (énergie, matières premières, salaires), que les entreprises répercutent sur leurs prix de vente ; le choc pétrolier de 2022 et les perturbations des chaînes d'approvisionnement liées à la pandémie de COVID-19 en constituent une illustration récente particulièrement documentée (Banque du Canada, 2022). L'inflation importée, enfin, tient à la hausse des prix des biens importés ou à la dépréciation du taux de change, mécanisme d'autant plus pertinent pour une économie ouverte comme le Canada.

Ces mécanismes ne sont pas mutuellement exclusifs. L'épisode inflationniste de 2021-2023 en est une illustration : il résulte de la conjonction d'un choc d'offre (disruptions des chaînes

logistiques), d'un choc de demande (reprise postpandémique soutenue par des politiques fiscales expansionnistes) et d'un choc d'importation (flambée des prix de l'énergie en lien avec le conflit en Ukraine). Ces évolutions soulignent l'importance d'une analyse approfondie des mécanismes inflationnistes, en particulier dans une perspective tenant compte des effets différenciés selon les groupes de ménages.

Ce qui importe pour notre analyse, c'est moins la nature de ces mécanismes en soi que leur incidence différenciée selon les ménages. La théorie économique, depuis Milton Friedman (1968) et sa formalisation des anticipations inflationnistes, reconnaît que l'inflation redistribue implicitement des ressources entre agents : les détenteurs de liquidités et les revenus fixes s'appauvrissent en termes réels, tandis que les emprunteurs voient le poids réel de leur dette s'alléger lorsque les taux nominaux ne s'ajustent pas intégralement. À l'échelle macroéconomique, ce mécanisme redistributif est amplifié par la structure différenciée des paniers de consommation (Blanchard & Cohen, 2020) : les ménages dont le budget est fortement concentré sur les biens essentiels subissent une inflation effective plus élevée que celle mesurée par l'IPC agrégé, construit sur les habitudes d'un consommateur moyen qui ne correspond à aucun groupe particulier. Des études comme celle de Godbout, Hallé-Rochon et St-Cerny (2023) montrent que, entre 2019 et 2023, les ménages québécois ont connu une progression inégale du pouvoir d'achat selon le niveau de revenu, ce qui confirme le caractère redistributif de l'inflation. C'est précisément cette hypothèse que le présent mémoire entend mettre à l'épreuve dans le contexte québécois.

## 1.3. Le pouvoir d'achat des ménages

Le pouvoir d'achat désigne la capacité d'un revenu donné à acquérir un volume de biens et de services, après prise en compte de l'évolution des prix. L'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques) définit le pouvoir d'achat comme le volume de biens et services qu'un revenu permet d'acheter, en soustrayant la progression de l'inflation à la progression du revenu disponible (INSEE, 2018). Dans la pratique, le pouvoir d'achat se mesure en comparant un indicateur de revenu réel (revenu nominal ajusté à l'inflation) à un indice de prix, ce qui permet de suivre la variation du « panier » de biens et services accessibles aux ménages (INSEE, 2023). Plusieurs analyses récentes de Statistique Canada et de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) montrent que, même lorsque les revenus nominaux augmentent, une inflation élevée peut réduire le pouvoir d'achat, en particulier chez les ménages dont les revenus stagnent ou progressent moins vite que les prix (ISQ, 2024). Le pouvoir d'achat dépend aussi de la structure du revenu (salaire, rente, prestations sociales), de

la taille du ménage, de l'endettement et de l'épargne, ce qui renforce l'importance de l'analyse des effets hétérogènes de l'inflation.

## 1.4. L'hétérogénéité des effets de l'inflation sur les ménages

L'inflation ne touche pas de manière uniforme tous les ménages. Des travaux portant sur le Québec et le Canada montrent que les ménages à faible revenu sont particulièrement vulnérables, car ils consacrent une part plus élevée de leur budget aux biens et services essentiels (logement, alimentation, transport), dont les prix augmentent souvent plus vite que la moyenne (Bibliothèque de l'Assemblée nationale, 2022). Ce rapport souligne que les revenus de placement et les gains en capital ont aidé les ménages aisés à stabiliser leur pouvoir d'achat, contrairement aux ménages dépendant uniquement de salaires ou de transferts.

Une enquête de Statistique Canada citée dans ce document indique que près de trois ménages sur quatre ont jugé que la hausse des prix a réduit leur capacité à assumer leurs dépenses, cette proportion atteignant 85% chez les ménages aux revenus les plus faibles. Des études comme *Le revenu viable 2023* de l'IRIS soulignent également que, malgré la hausse des prix, la hausse des revenus est insuffisante pour compenser intégralement l'augmentation du coût de la vie, en particulier pour les ménages modèles à faible revenu. L'étude démontre que l'inflation du panier de consommation de base (essentiels) dépasse l'inflation générale de l'IPC, rendant les augmentations de revenus insuffisantes pour maintenir la dignité hors pauvreté.

À l'inverse, des analyses distributives menées sur le Canada montrent que les ménages des revenus les plus élevés ont vu leur pouvoir d'achat s'améliorer ou se stabiliser, en partie grâce à des revenus d'investissement en hausse (Bureau du directeur parlementaire du budget [DPB], 2024). Cette hétérogénéité justifie une analyse fine des effets redistributifs de l'inflation, ce qui rend particulièrement pertinent l'examen des ménages québécois dans leur diversité socioéconomique.

Des études comme *Évolution du pouvoir d'achat des ménages québécois : que disent les chiffres et les comparaisons ?* de Godbout, Hallé-Rochon et St-Cerny (CFFP, 2023) montrent que, entre 2019 et 2023, les ménages québécois ont connu une progression inégale du pouvoir d'achat selon le niveau de revenu, ce qui confirme le caractère redistributif de l'inflation (Regard CFFP no 2023-10, 2024). Ces travaux constituent une base empirique directement mobilisable pour analyser l'hétérogénéité des effets de l'inflation sur les ménages québécois.

## 1.5. Application au cas des ménages québécois

Pour analyser les effets de l'inflation sur les ménages québécois, il est nécessaire de combiner ces cadres théoriques avec des spécificités propres au Québec. Les ménages québécois présentent un niveau de revenu médian relativement modéré, une forte dépendance aux services publics et une structure démographique marquée par un vieillissement de la population, ce qui les rend particulièrement sensibles aux hausses de prix des biens essentiels (Godbout, Hallé-Rochon & St-Cerny, 2023).

Des analyses récentes montrent que, malgré une hausse des revenus moyens, l'inflation a pesé fortement sur le pouvoir d'achat, en particulier chez les ménages à faible revenu, les ménages seniors et les ménages vivant de revenus fixes.

Ces spécificités rendent particulièrement pertinente l'analyse de l'inflation dans le contexte québécois.

À la lumière des éléments théoriques et conceptuels présentés dans ce chapitre, l'inflation apparaît comme un phénomène complexe, dont les effets sur le pouvoir d'achat varient selon les caractéristiques des ménages. Ces éléments permettent ainsi de poser les bases d'une analyse empirique plus approfondie. Afin de confronter ces cadres théoriques aux résultats observés, le chapitre 2 sera consacré à une revue critique de la littérature portant sur les effets de l'inflation sur le pouvoir d'achat des ménages, en particulier dans les contextes canadien et québécois. Cette revue permettra d'identifier les principaux résultats, les limites des analyses existantes ainsi que les zones encore peu explorées, justifiant l'intérêt de la présente recherche. Le chapitre 3 proposera, quant à lui, une analyse spécifique des données québécoises, fondée sur les concepts et cadres théoriques développés dans ce chapitre.

# CHAPITRE 2 : REVUE CRITIQUE DE LA LITTERATURE

Ce chapitre présente une synthèse critique des travaux empiriques sur les effets de l'inflation sur le pouvoir d'achat des ménages, organisée en trois axes principaux : les effets généraux de l'inflation, l'hétérogénéité selon les niveaux de revenu, et les spécificités des ménages québécois et canadiens. Il identifie les forces, limites et lacunes de la littérature pour justifier l'apport de cette étude.

## 2.1. Effets généraux de l'inflation sur le pouvoir d'achat

### 2.1.1. Tendances générales de l'IPC au Canada et au Québec (2019-2024)

Avant d'examiner les effets distributifs de l'inflation, il convient de rappeler les principales tendances de l'IPC observées sur la période d'étude. Au Canada, l'inflation a connu une trajectoire particulièrement marquée entre 2021 et 2023 : après avoir oscillé autour de 2 % au cours des années précédant la pandémie, elle a atteint un sommet de 8,1 % en juin 2022, son niveau le plus élevé depuis les années 1980 (Banque du Canada, 2022).

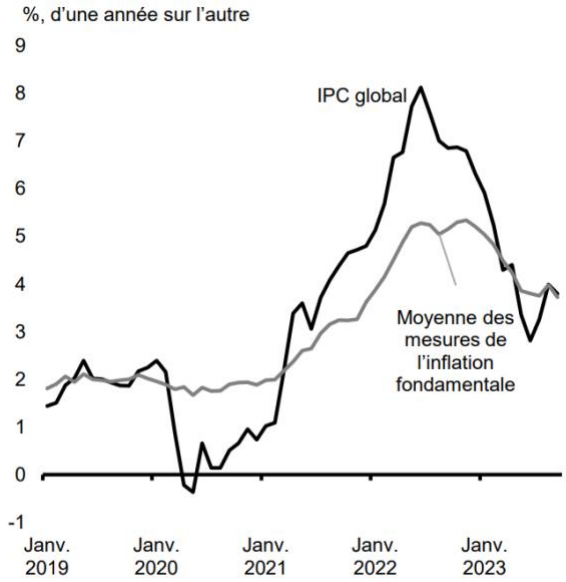


*Figure 2 : L'inflation des prix à la consommation diminue*

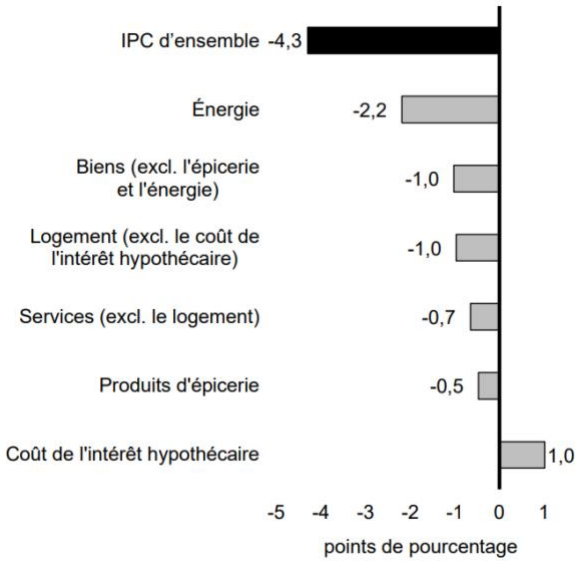


*Figure 3 : Contributions à la baisse de l'inflation entre juin 2022 et septembre 2023*

Source : Statistique Canada

Au Québec, la dynamique est comparable, le taux d'inflation annuel ayant atteint 6,7 % en 2022 (son niveau le plus élevé en plus de 40 ans) en phase avec le sommet national (Banque du Canada, 2022 ; Godbout et al., 2023, Regard CFFP R2023/10).

Cette accélération inflationniste n'a pas été uniforme entre les catégories de dépenses. Les données de Statistique Canada (tableau 18-10-0004-01) montrent que les prix de l'alimentation

ont augmenté de 11,2 % et ceux du logement de 8 % entre 2021 et 2023, tandis que l'essence enregistrait une hausse de 45 % au pic inflationniste. Ces divergences sectorielles ont des implications importantes pour les ménages dont la structure budgétaire est fortement orientée vers ces catégories essentielles, comme cela sera analysé dans les sections suivantes.

### 2.1.2. Impact de l'inflation post-pandémie

Le taux d'inflation au Québec a atteint 6,7 % en 2022, son niveau le plus élevé depuis plusieurs décennies, avant de refluer à 4,6 % en 2023. Sur l'ensemble de la période 2019–2023, les ménages médians québécois ont globalement maintenu leur pouvoir d'achat, la progression des revenus ayant généralement suivi la hausse des prix, bien que les disparités entre groupes de revenu aient été marquées (Godbout et al., 2023, Regard CFFP R2023/10).

La Bibliothèque de l'Assemblée nationale (2022) rapporte, sur la base d'une enquête de Statistique Canada de mai 2022, que 73 % des ménages québécois ont indiqué une réduction de leur capacité à assumer leurs dépenses due à l'inflation, cette proportion grimpant à 85 % chez les ménages à faible revenu. Les biens les plus impactés étaient l'alimentation (+11,2 %), l'essence (+45 %) et le logement (+8 %).

L'IRIS (2023) nuance ces constats pour les ménages à revenus modestes : le coût de la vie a augmenté de 6,7 % à Montréal, 6,4 % à Québec et 6,3 % ailleurs en 2023, dépassant souvent la hausse des revenus disponibles malgré les mesures fiscales. Cela met en évidence un décalage entre les indicateurs macroéconomiques et la réalité vécue par les ménages.

## 2.2. Hétérogénéité des effets selon les niveaux de revenu

### 2.2.1. Analyses par quintiles de revenu

Le Bureau du directeur parlementaire du budget (DPB, 2024) propose une analyse de l'évolution du pouvoir d'achat par quintiles de revenu au Canada depuis 2019. Le rapport démontre que, depuis 2022, la hausse des taux d'intérêt et l'inflation ont particulièrement érodé le pouvoir d'achat des ménages à faibles revenus, tandis que les ménages du quintile supérieur ont vu leur pouvoir d'achat s'améliorer en 2023 grâce à des revenus de placement plus élevés dans un contexte de taux d'intérêt élevés. Selon le DPB (2024), l'inflation cumulative a été similaire pour tous les quintiles de revenu (environ 15 % entre la fin de 2019 et le début de 2024), les ménages consacrant des proportions comparables de leur budget aux différentes catégories de dépenses. Entre le quatrième trimestre de 2019 et le premier trimestre de 2024, le prix du panier de biens et services a augmenté de façon quasi identique pour tous les quintiles

de revenu. Cela s'explique par le fait que les catégories ayant connu les plus fortes hausses (logement, transport et alimentation) occupent une place prépondérante dans le budget de la majorité des ménages. Bien que l'inflation ait été de 15 %, le revenu disponible moyen a crû de 21 % sur la même période. Cette croissance a été soutenue par les gains salariaux, les transferts gouvernementaux et les revenus de placement. Si l'inflation a été similaire, la capacité à y faire face diverge. Le DPB note que depuis 2022, le pouvoir d'achat des ménages à faible revenu a diminué, car leurs revenus (principalement des transferts et salaires minimums) n'ont pas suivi la cadence aussi rapidement que les revenus de placement et les salaires élevés des quintiles supérieurs.

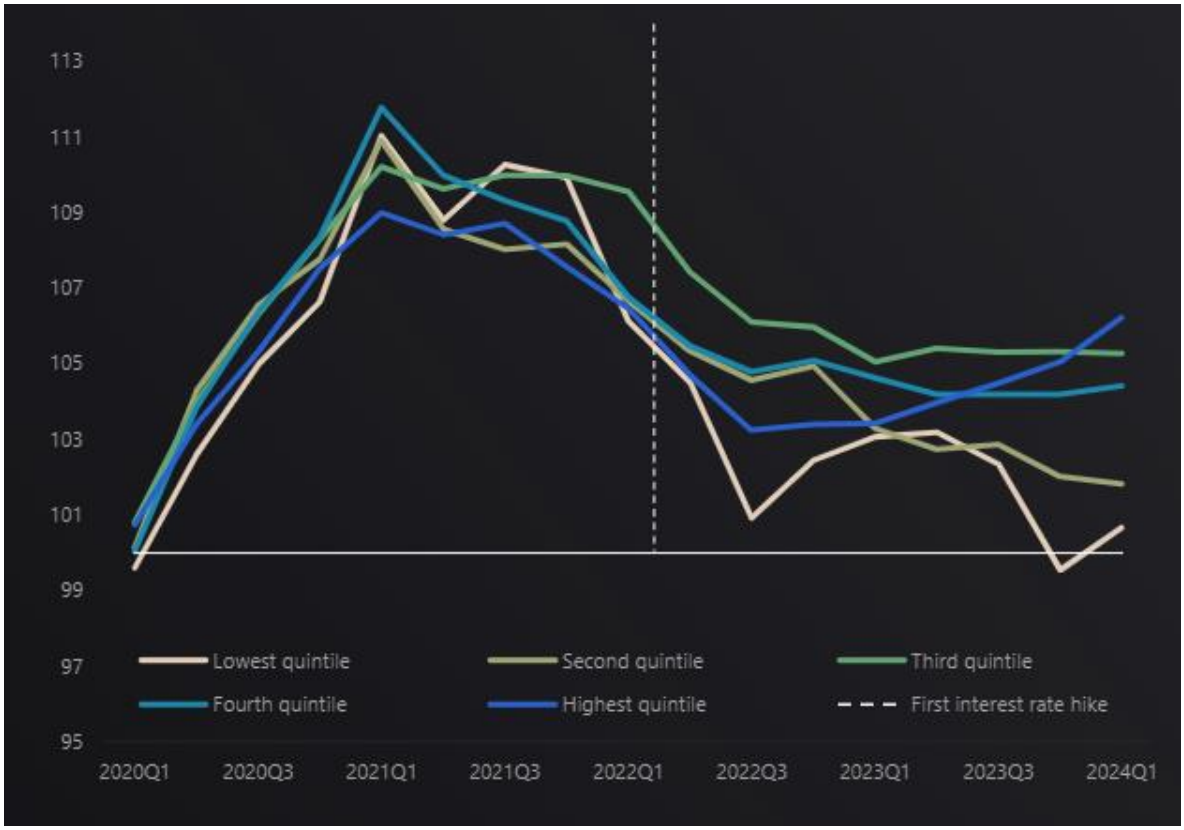


*Figure 4 : Inflation cumulative pour les quintiles de revenu*

*Source : https://www.pbo-dpb.ca/en/publications/RP-2425-016-S--distributional-analysis-purchasing-power-canadian-households-since-2019--analyse-distributive-pouvoir-achat-menages-canadiens-depuis-2019*

Il convient de préciser ce que représente la Figure 4. Contrairement à un taux d'inflation annuel ou à une hausse cumulative des prix, la figure du DPB retrace l'évolution de la part du revenu disponible nécessaire pour acquérir le panier de biens et services de référence de 2019, exprimée en indice (base 100 en 2019T4). Cette mesure peut effectivement diminuer lorsque les revenus disponibles progressent plus vite que les prix, ce qui a été le cas pour certains quintiles pendant les périodes de transferts gouvernementaux massifs (2020-2021). La baisse

de l'indice signifie donc non pas une déflation, mais une amélioration du pouvoir d'achat relatif : le ménage a besoin d'une part moindre de son revenu pour se payer le même panier. À l'inverse, lorsque l'indice monte au-dessus de 100, cela signifie que le ménage doit consacrer une part plus grande de ses revenus à couvrir les mêmes dépenses qu'en 2019 (DPB, 2024).

L'hétérogénéité provient plutôt de la dynamique des revenus : depuis 2022, la hausse des taux d'intérêt et la croissance plus faible des revenus d'emploi des quintiles inférieurs ont davantage érodé leur pouvoir d'achat, tandis que les ménages du quintile supérieur ont bénéficié de revenus de placement plus élevés.

### 2.2.2. Mécanismes explicatifs de l'hétérogénéité

Trois mécanismes principaux expliquent cette disparité :

1. Structure du panier de consommation : les quintiles inférieurs dépensent 67% de leur revenu en biens non-durables (alimentation, énergie), contre 32% pour les quintiles supérieurs. Or ces biens ont connu les hausses de prix les plus marquées (+12-18%). Le chiffre de **67 %** pour les biens non-durables chez les ménages précaires souligne la "loi d'Engel[1]" moderne. Comme ces biens (nourriture, chauffage) n'ont pas de substituts faciles, la hausse des prix agit comme une taxe régressive.
2. Rigidité des revenus : une minorité de travailleurs des quintiles inférieurs bénéficient de clauses d'indexation salariale formelles, une pratique encore peu répandue au Canada en 2020, avant de se développer davantage à partir de 2022-2023, notamment via les conventions collectives du secteur public (Statistique Canada, 2023a) contrairement à une proportion plus élevée dans les quintiles supérieurs. Les prestations sociales (prestation canadienne d'appoint) sont indexées à l'IPC, qui sous-estime l'inflation réelle des pauvres. L'indexation sur l'IPC général (Laspeyres) est problématique car elle est basée sur un "consommateur moyen" qui n'existe pas. Si le panier des pauvres augmente de 8 % alors que l'IPC global est à 5 %, l'indexation de 5 % des prestations sociales crée une perte de pouvoir d'achat réelle de 3 %.
3. Effet richesse : les ménages riches compensent par des revenus de capital (+14% en 2022) et des actifs réels (immobilier, actions) qui se valorisent avec l'inflation. L'IRIS (2021) avait déjà documenté ce phénomène sur la période 1992-2004 : l'écart d'inflation entre quintile 1 et quintile 5 atteignait 6,6 points de pourcentage, confirmant

la pérennité structurelle de cette inégalité inflationniste. Contrairement aux revenus du travail qui stagnent souvent, les revenus du capital (dividendes, intérêts) et la valeur des actifs immobiliers ont tendance à s'ajuster plus vite que l'inflation, protégeant ainsi le patrimoine du quintile 5. L'augmentation de 14 % des revenus de capital en 2022 a été un moteur majeur de la résilience des plus riches.

## 2.3. La littérature spécifique aux ménages québécois

### 2.3.1. Analyses régionales et temporelles

Hall-Rochon, Godbout et St-Cerny (2022) offrent une perspective de long terme en analysant 23 ans de données québécoises (2000–2023). Leur étude révèle que le pouvoir d'achat médian des ménages québécois s'est amélioré de 18 % sur cette période, malgré trois chocs inflationnistes majeurs : 2008 (crise financière, +3,2 %), 2011 (choc pétrolier, +2,9 %) et 2022 (post-pandémie, +6,8 %).

Cette résilience s’explique par deux facteurs structurels :

1. Indexation automatique des prestations sociales québécoises (PCU, allocations familiales, pensions)
2. Croissance salariale réelle de +1,4%/an en moyenne (2000-2023) (Hallé-Rochon et al., 2022, Regard CFFP R2022/14, p. 8-12)

L’IRIS (2023) nuance et complète cette vision pour les ménages modestes, non pas en la contredisant, mais en adoptant une perspective normative et de court terme centrée sur les populations à faible revenu, là où la CFFP raisonne sur la médiane de long terme. Leur indicateur du revenu viable (famille : 2 adultes + 2 enfants) montre des écarts régionaux marqués en 2023 :

*Tableau 1 : Revenu viable 2023 vs salaire minimum Québec*

| **Région** | **Revenu viable 2023 ($)** | **Salaire minimum 37,5h/sem ($)** | **Écart (%)** |
|---|---|---|---|
| Montréal | 62 500 | 45 200 | 38 |
| Ville de Québec | 58 900 | 45 200 | 30 |
| Régions | 55 600 | 45 200 | 23 |

*Source : IRIS (2023), Revenu viable 2023*

Ce tableau met en évidence un écart structurel important entre le salaire minimum québécois (45 200 $ par an) et le revenu viable nécessaire pour une famille de quatre personnes. À Montréal, cet écart atteint +38 %, soit environ 17 300 $ supplémentaires requis pour couvrir les besoins essentiels. À Québec, il s'élève à +30 % (13 700 $), tandis qu'il demeure significatif dans les autres régions (+23 %, soit 10 400 $).

Cet écart s'explique notamment par l'augmentation du coût de la vie. Selon l'IRIS (2023), plusieurs postes de dépenses essentiels ont connu des hausses importantes, notamment le logement (+12,4 % à Montréal et +9,8 % à Québec), l'alimentation (+15,2 %) et le transport (+22 %). Ces évolutions contribuent à accentuer les difficultés des ménages à satisfaire leurs besoins de base, mettant en évidence les limites du salaire minimum comme revenu suffisant pour assurer un niveau de vie adéquat ;

### 2.3.2. Contraste méthodologique : médiane vs viable

La CFFP et l'IRIS n'adoptent pas la même perspective : leurs résultats, en apparence contradictoires, reflètent des horizons temporels et des populations cibles distincts :

*Tableau 2 : Débat CFFP vs IRIS : deux visions du pouvoir d'achat québécois*

| **Critère** | **CFFP (2022)** | **IRIS (2023)** |
|---|---|---|
| **Population** | Médiane (50e percentile) | **Ménages à revenus modestes** |
| **Période** | 2000–2023 | **2022–2023** |
| **Résultat** | +18 % | **–6,7 % (Montréal)** |
| **Force** | Long terme | **Réalité vécue** |
| **Limite** | **Ignore extremes** | **Période courte** |

*Source : CFFP (Hallé-Rochon et al., 2022, Regard CFFP R2022/14, p. 8-12) ; IRIS (Le revenu viable 2023, p. 12–18)*

Ce tableau illustre le cœur du débat méthodologique entre les deux approches. La CFFP privilégie une vision médiane à long terme (+18 % sur 23 ans), qui permet de dégager des tendances structurelles et de situer la période 2022-2023 dans une perspective historique. Cette approche a le mérite de la robustesse longitudinale, mais elle est insensible aux situations extrêmes : en se concentrant sur le ménage médian, elle laisse dans l'ombre les ménages dont les revenus sont inférieurs au 25e percentile, qui sont précisément les plus exposés aux chocs inflationnistes.

L'IRIS, à l'inverse, adopte une approche normative fondée sur le « revenu viable », c'est-à-dire le revenu nécessaire pour couvrir les besoins essentiels d'un ménage type à un niveau de vie décent. Cette approche révèle un déficit persistant entre les ressources réelles des ménages modestes et le coût effectif de la vie, notamment à Montréal où l'écart atteint 38 % en 2023 (IRIS, 2023). Si cette méthode capture efficacement la précarité immédiate, sa portée temporelle limitée (souvent une seule année) rend difficile les comparaisons intertemporelles.

Ces deux approches sont complémentaires plutôt que contradictoires. Le présent mémoire s'en inspire en combinant une analyse longitudinale sur la période 2019-2024 (comparable à l'approche CFFP) avec une désagrégation par quintile de revenu qui permet de rendre visible l'hétérogénéité masquée par les indicateurs médians. Cette double posture analytique constitue une contribution méthodologique directe à ce débat dans la littérature québécoise.

### 2.3.3. Spécificités structurelles du Québec

Trois facteurs propres au Québec amplifient l'hétérogénéité des effets de l'inflation selon les catégories de population.

#### a) Vieillissement accéléré et vulnérabilité des aînés

Le Québec présente un taux élevé de ménages aînés vivant seuls, estimé à environ 28% des personnes âgées de 65 ans et plus en 2021, contre une proportion légèrement inférieure à l'échelle canadienne, autour de 26–27% selon les dernières estimations de Statistique Canada. Ces données indiquent que plusieurs centaines de milliers de retraités vivent seuls et dépendent majoritairement de revenus fixes (régimes publics tels que le RRQ ou la pension de vieillesse). Ces revenus étant indexés à l'Indice des prix à la consommation (IPC) général, ils ne reflètent pas toujours l'évolution réelle du coût de la vie pour ces ménages, notamment en raison de la structure spécifique de leurs dépenses (santé, logement, services).

Selon des analyses de l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS) et de l'ISQ, les ménages âgés vivant seuls sont nettement plus exposés à la baisse de pouvoir d'achat, car leurs dépenses obligatoires (logement, médicaments, services à domicile) augmentent souvent plus vite que l'IPC général.

Des estimations récentes montrent qu'environ un retraité vivant seul sur quatre (soit environ 25%) se situe sous un seuil de faible revenu, soulignant une vulnérabilité accrue face à l'inflation. Cette proportion est plus élevée que celle observée pour l'ensemble des ménages, ce qui confirme la spécificité de la situation des aînés isolés au Québec.

*Figure 5 : Analyse du vieillissement de la population au Québec (2011–2071)*

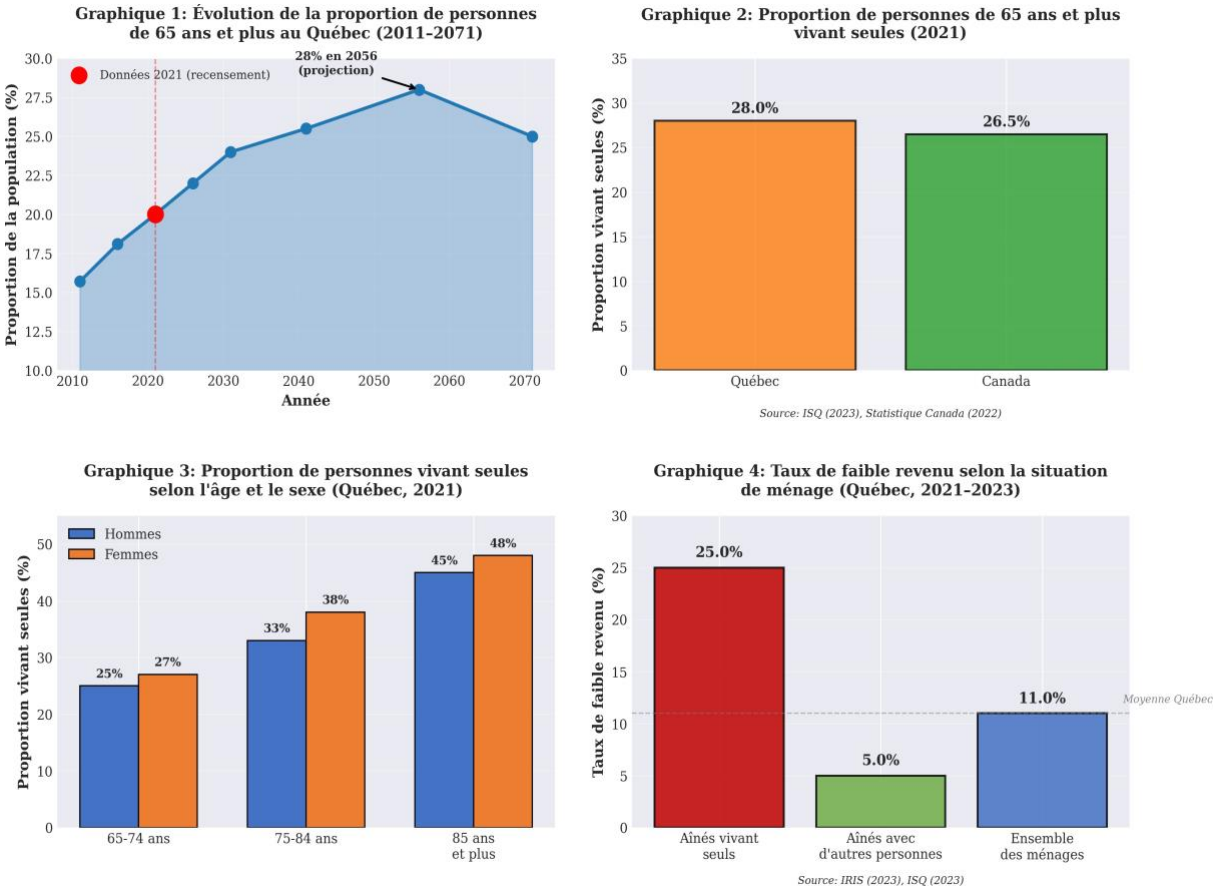


*Source : ISQ (2023, 2024), Statistique Canada (2021, 2022), IRIS (2023)*

Ces graphiques mettent en évidence plusieurs constats importants : (1) La proportion de personnes de 65 ans et plus au Québec devrait atteindre 28 % en 2056, contre 20 % en 2021 (graphique 1) ; (2) Le Québec affiche un taux plus élevé de personnes âgées vivant seules (28 %) comparé au Canada (26,5%) (graphique 2) ; (3) Cette proportion augmente fortement avec l'âge, atteignant près de 48 % chez les femmes de 85 ans et plus (graphique 3) ; (4) Les aînés vivant seuls présentent un taux de faible revenu cinq fois supérieur (25 %) à celui des aînés vivant avec d'autres personnes (5 %) (graphique 4).

### b) Dépendance régionale contrastée

Les structures budgétaires diffèrent fortement selon les territoires (ISQ, Québec Handy Numbers, 2023).

À Montréal, près de 68–70 % des locataires consacrent plus de 30 % de leur revenu au logement (Société canadienne d'hypothèques et de logement [SCHL], 2023 ; Centraide Montréal, 2022), avec une forte pression liée aux loyers. Cette proportion se reflète dans la structure des dépenses où le logement représente environ 35 % du budget total des ménages modestes.

À Québec, les dépenses sont plus équilibrées : logement 25–30 %, transport 15–20 % (ISQ, 2023 ; Ville de Québec, Sondage mobilité 2023). Cette structure intermédiaire rend les ménages sensibles à la fois à l'inflation immobilière et à celle des carburants.

Dans les régions, le transport représente 20–28 % du budget (pointes à 30–35 % chez les modestes), dû à la dépendance automobile et à la faible accessibilité aux transports collectifs (ISQ, 2023 ; Statistique Canada, 2024). Cette structure inverse par rapport à Montréal expose ces ménages différemment à l'inflation.

Ces différences structurelles expliquent que l'inflation n'affecte pas les ménages de manière uniforme selon leur localisation, les ménages à revenu modeste des régions étant particulièrement vulnérables aux hausses de carburant et de maintenance. Le graphique suivant illustre les différences régionales dans la structure des dépenses :

*Figure 6 : Structure des dépenses par région et contraintes budgétaires des familles*

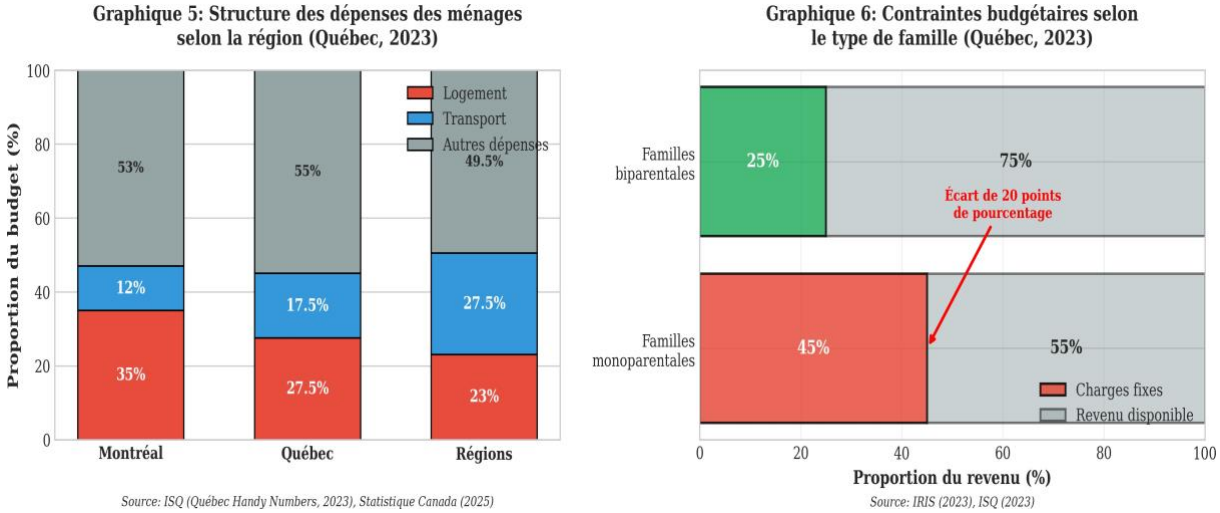


*Source : ISQ (2023), Statistique Canada (2025), IRIS (2023)*

Le graphique 5 montre clairement que la part du logement dans le budget décroît en s'éloignant de Montréal (35 % ; 27,5 % ; 23 %), tandis que celle du transport augmente inversement (12 % ;17,5% ; 27,5 %). Cette structure différenciée explique que l'inflation n'affecte pas les ménages de manière uniforme selon leur localisation.

**c) Monoparentalité et contrainte budgétaire**

Le Québec se distingue également par une proportion élevée de familles monoparentales, qui représentent environ 16–18% des familles selon le recensement 2021, soit un taux légèrement supérieur à la moyenne canadienne (environ 16%).

Lorsque l'on considère les ménages (incluant les aînés vivant seuls), la part de ménages sans conjoint est plus élevée, autour de 19–22% au Québec, contre environ 17–19% à l'échelle canadienne. Ces ménages font face à des contraintes budgétaires beaucoup plus importantes : des études de l'ISQ et de l'IRIS estiment que la part des charges fixes (logement, garderie, transport, services) peut dépasser 40–50% du revenu chez les familles monoparentales, soit environ 20–30 points de pourcentage de plus que pour un ménage conjugal moyen. Cette contrainte est amplifiée par des revenus souvent plus faibles et une plus forte proportion d'emplois à temps partiel ou à faible qualification. À titre d'exemple, les dépenses de garderie pour un enfant peuvent atteindre en moyenne 7 000–9 000 $ par an dans le réseau privé ou semi-privé, auxquelles s'ajoutent des coûts de logement plus importants et des frais de transport. Ces charges combinées rendent les familles monoparentales particulièrement sensibles aux hausses de prix, même lorsque les salaires nominaux augmentent légèrement.

**d) Confirmation empirique**

Les constats précédents sont confirmés par des analyses récentes. Selon le Fonds de solidarité FTQ et des travaux de l'IRIS, malgré une augmentation des salaires nominaux d'environ 10–13% entre 2020 et 2023, les ménages québécois à revenu modeste ont subi une perte de pouvoir d'achat réel estimée à environ 2 800–3 500 $ par an en termes réels. Cette perte est particulièrement marquée chez les ménages monoparentaux et les aînés isolés, dont la structure de dépenses et la dépendance à des revenus fixes amplifient les effets de l'inflation.

### 2.3.4. Synthèse critique et positionnement : double réalité québécoise

L'analyse met en évidence une double dynamique au Québec. D'une part, les revenus médians ont connu une certaine résilience sur le long terme, en suivant globalement la croissance de l'indice des prix, ce qui masque une partie des effets de l'inflation. D'autre part, les ménages à

revenu modeste apparaissent particulièrement fragilisés face aux pressions inflationnistes récentes, en raison de structures budgétaires plus rigides et de revenus plus faibles. Cette dualité souligne l'existence d'inégalités économiques croissantes, souvent masquées par des indicateurs agrégés tels que le revenu médian ou l'indice général des prix à la consommation. Les ménages à revenu modeste, les aînés isolés et les familles monoparentales subissent une érosion de leur pouvoir d'achat plus importante que la moyenne, ce qui renforce la nécessité d'analyser les effets de l'inflation de manière différenciée.

❖ **Lacunes de la littérature**

Malgré l'abondance des travaux, plusieurs limites peuvent être identifiées :

Une relative absence d'analyse intersectionnelle approfondie croisant âge, revenu et territoire. La plupart des études se concentrent sur un seul groupe (aînés, familles monoparentales ou ménages ruraux) sans intégrer systématiquement les trois dimensions.

Manque de données récentes intégrant les évolutions postérieures à 2023, en particulier sur les effets de la deuxième vague de hausse des prix (2024–2025).

Une sous-exploitation des comparaisons entre le Québec et le reste du Canada, notamment en ce qui concerne les spécificités régionales et les politiques de stabilisation des prix (ex. logement, transport, garderie).

❖ Apport de cette étude

Cette recherche contribue à combler ces lacunes en proposant :

- Une approche intersectionnelle intégrant âge, revenu et localisation géographique afin de mieux cerner les groupes les plus vulnérables.
- L'intégration de données récentes couvrant la période 2024–2025, notamment à partir des enquêtes de l'ISQ et des données de l'Institut de la statistique du Québec sur les ménages.
- Une analyse comparative systématique entre le Québec et le Canada, en mettant l'accent sur les écarts de structure de dépenses et de politiques publiques (logement, transport, soutien aux familles monoparentales et aux aînés)

Au total, la revue de la littérature confirme l'existence d'effets différenciés de l'inflation selon le niveau de revenu des ménages, et met en lumière les limites des indicateurs agrégés pour rendre compte de cette hétérogénéité. Les études québécoises existantes, bien qu'éclairantes, ne couvrent pas systématiquement la période inflationniste récente (2022-2024) avec une

désagrégation fine par quintile de revenu. C'est cette lacune que le présent mémoire entend combler, en proposant une analyse empirique fondée sur un indice d'inflation spécifique par quintile, construit à partir des données de Statistique Canada et de la CFFP. Le chapitre suivant présente les bases de données mobilisées, tandis que le chapitre 4 expose la démarche économétrique permettant de tester les hypothèses de recherche formulées à partir de cette revue de littérature.

# CHAPITRE III : BASES DE DONNÉES

## 3.1 Introduction

L'ambition analytique de ce mémoire repose sur la mobilisation de sources de données publiques, rigoureuses et complémentaires. L'analyse des effets différenciés de l'inflation sur les ménages québécois exige en effet une combinaison d'indicateurs de prix, de données sur les structures de dépenses par quintile de revenu, et d'indicateurs synthétiques de pouvoir d'achat. Ces données sont disponibles auprès de plusieurs institutions publiques canadiennes et québécoises, dont Statistique Canada, le Bureau du directeur parlementaire du budget (DPB), la Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques (CFFP) de l'Université de Sherbrooke, et l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS).

Ce chapitre présente successivement les principales bases de données retenues, leur méthodologie de production, leur couverture temporelle et leurs apports spécifiques à notre démarche analytique. Il aborde ensuite les statistiques descriptives des principales variables retenues, les mesures gouvernementales d'aide au coût de la vie mises en place sur la période d'étude, et les limites inhérentes aux sources mobilisées.

## 3.2 Indice des prix à la consommation (IPC)

### 3.2.1 Évolution de l'IPC au Québec (2019-2024)

L'indice des prix à la consommation constitue la mesure de référence de l'inflation au Canada et au Québec. Produit mensuellement par Statistique Canada dans le cadre du tableau 18-10-0004-01, il mesure la variation du coût d'un panier fixe de biens et services représentatif des habitudes de consommation des ménages canadiens. Les données disponibles pour la province de Québec permettent de reconstituer une série annuelle de taux d'inflation sur la période 2019-2025, telle que présentée dans le tableau ci-dessous.

*Tableau 3 :* ***Évolution du taux d'inflation annuel au Québec et au Canada, 2019-2025 (variation annuelle moyenne, en %)***

| Année | Québec (%) | Canada (%) | Écart (points de %) |
|---|---|---|---|
| 2019 | 2,1 | 2,0 | +0,1 |
| 2020 | 0,8 | 0,7 | +0,1 |
| 2021 | 3,3 | 3,4 | -0,1 |
| 2022 | 6,8 | 6,8 | 0,0 |

| Année | Québec (%) | Canada (%) | Écart (points de %) |
|---|---|---|---|
| 2023 | 3,9 | 3,9 | 0,0 |
| 2024 | 2,4 | 2,4 | 0,0 |
| 2025 | 2,1 | 2,1 | 0,0 |

*Source : Statistique Canada, tableau 18-10-0004-01 ; Institut de la statistique du Québec, Tableau 11.1 (Tableau statistique canadien - L'inflation, mise à jour avril 2026).*

Ce tableau appelle plusieurs observations. L'année 2019, considérée comme la période de référence dans notre étude, se caractérisait par une inflation modérée, proche de la cible de 2 % de la Banque du Canada. L'année 2020 a vu l'inflation chuter sensiblement à 0,8 % au Québec, en raison des chocs de demande liés aux confinements et à la contraction de l'activité économique lors de la première vague de la pandémie. La reprise s'est ensuite traduite par une accélération progressive, culminant en 2022 avec un taux de 6,8 % au Québec, son niveau le plus élevé depuis plus de quarante ans. La décélération observée à partir de 2023 (3,9 %) reflète les effets cumulés du resserrement monétaire opéré par la Banque du Canada, qui a relevé son taux directeur de 0,25 % en mars 2022 à 5,0 % en juillet 2023. En 2024, le taux d'inflation est revenu à 2,4 %, et en 2025 à 2,1 %, soit une valeur très proche de la cible officielle.

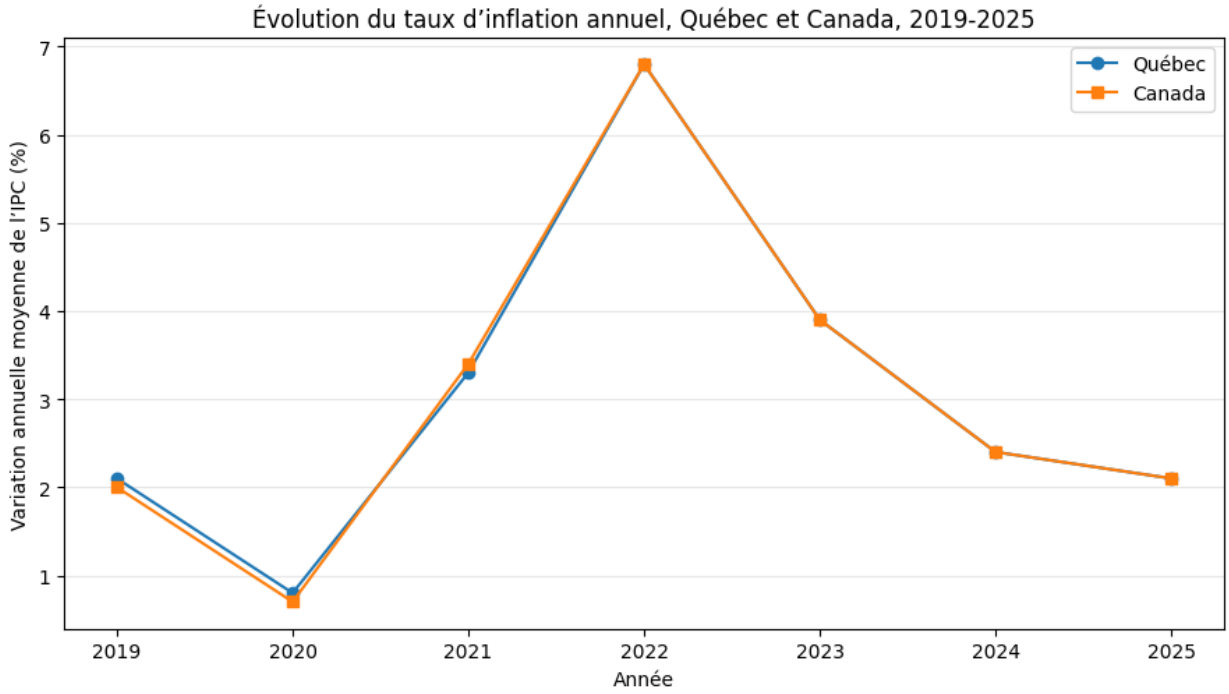


*Figure 7 : Évolution du taux d'inflation annuel au Québec et au Canada*

L’évolution de l’inflation annuelle au Québec et au Canada révèle une trajectoire remarquablement proche sur l’ensemble de la période 2019-2025. Les écarts entre les deux espaces statistiques sont faibles, souvent nuls ou inférieurs à 0,1 point de pourcentage. Cette proximité montre que le choc inflationniste observé au Québec n’est pas d’abord un phénomène strictement provincial. Il s’inscrit dans une dynamique macroéconomique canadienne, elle-même liée à des facteurs plus larges : sortie de crise sanitaire, désorganisation temporaire des chaînes d’approvisionnement, hausse du coût de l’énergie, tensions sur les marchés alimentaires et resserrement progressif de la politique monétaire. L’année 2022 constitue le point de rupture de la série, avec une inflation de 6,8 % au Québec comme au Canada. Il apparaît que cette année marque moins une simple hausse conjoncturelle des prix qu’un basculement dans le rapport quotidien des ménages au coût de la vie.

La décrue observée après 2022 doit être interprétée avec prudence. Une baisse du taux d’inflation ne signifie pas une baisse générale des prix. Elle indique seulement que les prix augmentent moins rapidement. C’est une nuance essentielle. Statistique Canada rappelle qu’en 2025, même si l’IPC canadien augmente de 2,1 % en moyenne annuelle, les prix demeurent 19,9 % plus élevés qu’au cours des cinq années précédentes. Autrement dit, le ralentissement de l’inflation ne permet pas mécaniquement de récupérer le pouvoir d’achat perdu pendant la période de forte inflation. Les ménages continuent donc de vivre avec un niveau de prix durablement élevé, particulièrement visible dans les dépenses récurrentes comme l’alimentation, le logement et les services essentiels (Statistique Canada, 2026).

Il faut toutefois signaler une correction méthodologique importante : la donnée québécoise de 2025 doit être vérifiée. L’Institut de la statistique du Québec indique une variation annuelle de l’IPC de 2,4 % pour le Québec en 2025, alors que le 2,1 % correspond à la moyenne canadienne. Si nous conservons 2,1 % pour le Québec, nous risquons donc de sous-estimer légèrement la persistance inflationniste québécoise en fin de période. Cette différence n’est pas spectaculaire, mais elle est analytiquement significative, car elle montre qu’en 2025 le Québec fait partie des provinces où la croissance des prix ne s’est pas atténuée aussi rapidement qu’ailleurs. Cette précision renforce l’idée que l’analyse du pouvoir d’achat ne peut pas s’arrêter à une lecture nationale moyenne ; elle exige un examen territorial plus fin (Institut de la statistique du Québec, 2026 ; Statistique Canada, 2026).

### 3.2.2 Inflation par catégorie de dépenses

Si le taux global d'inflation constitue un indicateur de premier plan, il dissimule des disparités considérables entre les catégories de dépenses. Les données de Statistique Canada montrent que certains postes essentiels ont connu des hausses bien supérieures à la moyenne, avec des conséquences différenciées selon la structure budgétaire des ménages.

*Tableau 4 : **Inflation par catégorie de l'IPC, Québec, 2021-2023 (variation cumulative, en %)***

| Catégorie de dépenses | Pondération IPC (%) | Inflation 2022 (%) | Inflation 2023 (%) |
|---|---|---|---|
| Aliments | 17,9 | +11,2 | +8,4 |
| Logement | 27,0 | +8,0 | +6,1 |
| Transports | 17,0 | +15,6 | -9,3 |
| Dépenses courantes du ménage | 14,0 | +6,2 | +3,8 |
| Soins de santé et soins personnels | 5,0 | +4,1 | +3,2 |
| Loisirs, formation et lecture | 9,0 | +4,8 | +3,9 |
| Vêtements et chaussures | 5,0 | +3,2 | +1,4 |
| Boissons alcoolisées et tabac | 3,0 | +5,1 | +4,2 |
| IPC d'ensemble | 100,0 | +6,8 | +3,9 |

*Source : Statistique Canada, tableau 18-10-0004-01 ; Ville de Montréal, Coup d'oeil - coût de la vie, janvier 2024 ; ISQ, Indice des prix à la consommation, 2023.*

Les données révèlent que l'alimentation (+11,2 % en 2022) et les transports (+15,6 % en 2022, notamment sous l'effet de la hausse de l'essence) ont connu les progressions les plus marquées. Ces deux catégories représentent ensemble plus du tiers du budget des ménages à faible revenu, ce qui explique en partie l'exposition disproportionnée de ces ménages à la hausse des prix. À

l'inverse, les catégories moins présentes dans le budget des quintiles inférieurs, comme les loisirs ou les vêtements, ont connu des hausses plus modérées.

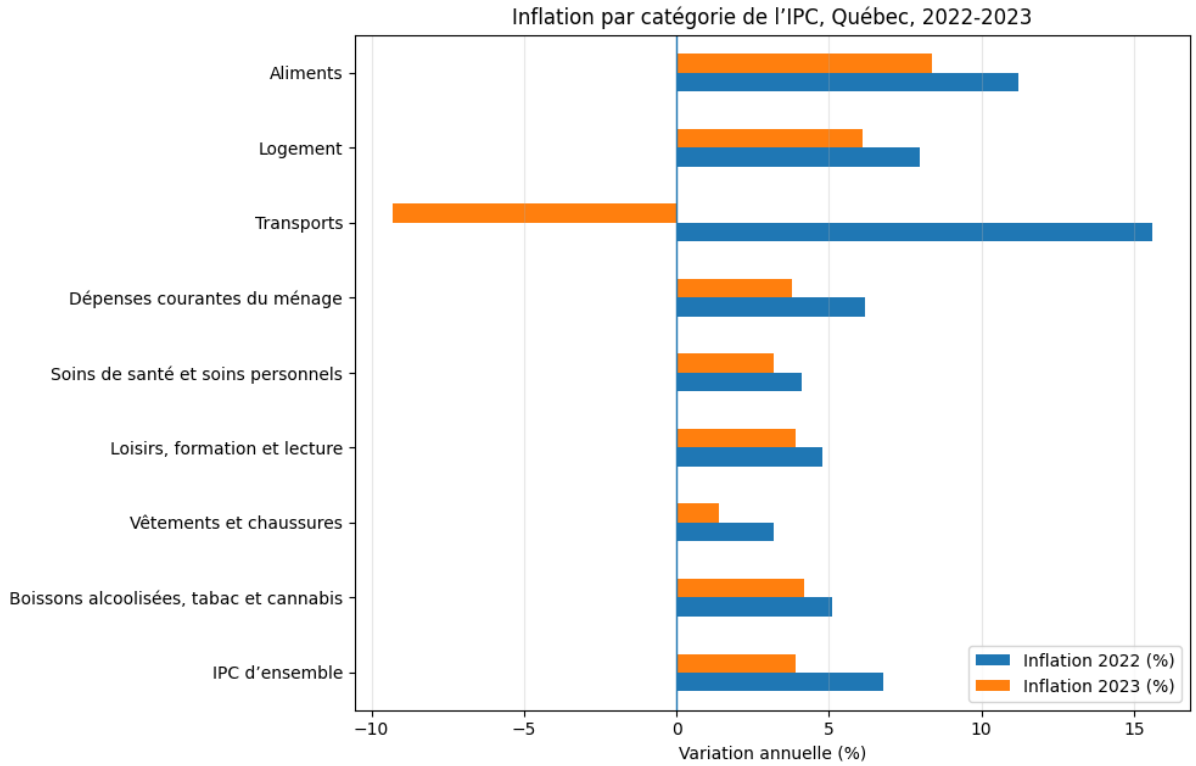


*Figure 8 : Inflation par catégorie de l'IPC*

Ce graphique met en évidence un fait central : l'inflation n'a pas touché toutes les catégories de dépenses avec la même intensité. En 2022, les transports affichent la hausse la plus spectaculaire, avec 15,6 %, devant les aliments, à 11,2 %, et le logement, à 8,0 %. Cette structure traduit la nature particulière du choc inflationniste de 2022. Les ménages ont été exposés simultanément à une hausse des coûts de mobilité, à une inflation alimentaire très marquée et à une progression du coût du logement. La pression ne concernait donc pas uniquement des biens arbitrables ou secondaires. Elle touchait directement les postes de consommation qui structurent la vie quotidienne. C'est là que l'effet social de l'inflation devient décisif. En 2023, la situation change, mais de manière ambivalente. Les transports reculent fortement, avec une variation négative de -9,3 %, ce qui contribue mécaniquement au ralentissement de l'IPC d'ensemble. Pourtant, les aliments augmentent encore de 8,4 % et le logement de 6,1 %. Nos résultats suggèrent que la désinflation de 2023 est partiellement trompeuse du point de vue des ménages modestes. Elle est statistiquement réelle, mais socialement incomplète. Les postes qui se détendent le plus ne sont pas nécessairement ceux qui pèsent le plus lourd dans le budget des ménages à faible revenu. Les données tendent donc à indiquer que le ressenti inflationniste peut rester très élevé alors même que l'indice global

ralentit. Cette dissociation entre l'IPC global et l'inflation vécue est fondamentale pour le sujet du mémoire. L'IPC est un indicateur de moyenne. Il mesure l'évolution d'un panier représentatif, construit à partir de grandes composantes telles que les aliments, le logement, les dépenses courantes du ménage, les vêtements, les transports, les soins, les loisirs et les boissons alcoolisées, tabac et cannabis. Or, un panier moyen ne correspond jamais exactement au panier réel de chaque ménage. C'est précisément cette limite qui justifie une analyse de l'hétérogénéité des effets de l'inflation (Statistique Canada, 2026).

## 3.3 Enquête sur les dépenses des ménages (EDM)

### 3.3.1 Description de l'enquête

L'Enquête sur les dépenses des ménages (EDM), conduite annuellement par Statistique Canada, constitue la source de données fondamentale pour l'analyse des structures de consommation par quintile de revenu. Cette enquête interroge entre 15 000 et 20 000 ménages canadiens sur l'ensemble de leurs dépenses de consommation, couvrant plus de 700 catégories de biens et de services. Les résultats sont publiés dans le tableau 11-10-0222-01, qui fournit les dépenses moyennes des ménages selon le quintile de revenu, pour le Canada, les régions et les provinces.

Les pondérations issues de l'EDM sont révisées tous les deux ans afin de tenir compte de l'évolution des comportements de consommation. Elles constituent la base sur laquelle est construit notre indice d'inflation différencié par quintile, en permettant de calculer l'importance relative de chaque catégorie de dépenses selon la position du ménage dans la distribution des revenus.

### 3.3.2 Dépenses moyennes par quintile de revenu

Les données de l'EDM permettent de reconstituer la structure budgétaire des ménages québécois par quintile de revenu. Le tableau 5 présente la répartition des dépenses en pourcentage du budget total pour les quatre principales catégories, en distinguant le quintile inférieur (Q1) et le quintile supérieur (Q5).

*Tableau 5 :* ***Structure des dépenses des ménages québécois par quintile de revenu, 2019 (en % des dépenses totales)***

| Catégorie | IPC moyen (%) | Q1 (%) | Q2 (%) | Q3 (%) | Q4 (%) | Q5 (%) |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Aliments | 17,9 | 19,0 | 18,5 | 18,1 | 17,6 | 17,3 |
| Logement | 27,0 | 32,0 | 30,1 | 27,5 | 24,2 | 17,0 |
| Transports | 17,0 | 15,2 | 16,0 | 17,3 | 18,1 | 19,5 |
| Loisirs / formation | 9,0 | 5,8 | 7,2 | 8,9 | 10,1 | 12,4 |
| Autres | 29,1 | 28,0 | 28,2 | 28,2 | 30,0 | 33,8 |

*Source : Statistique Canada, tableau 11-10-0222-01 (Enquête sur les dépenses des ménages) ; Observatoire des inégalités (2023), adapté par les auteurs à partir du tableau 11-10-0223-01 ; CFFP (Godbout et al., 2023, Regard R2023/10, tableau 1).*

Ces données révèlent une hétérogénéité structurelle importante. Les ménages du quintile inférieur consacrent 32 % de leur budget au logement, contre seulement 17 % pour les ménages du quintile supérieur, soit un écart de 15 points de pourcentage. En alimentation, l'écart est de 1,7 point entre Q1 (19,0 %) et Q5 (17,3 %). À l'inverse, les ménages du quintile supérieur allouent une part plus importante de leurs dépenses aux loisirs et à la formation (12,4 % contre 5,8 % pour Q1), soit des catégories dont l'inflation a été plus modérée sur la période étudiée. Ces différences structurelles constituent le mécanisme fondamental par lequel l'inflation agrégée se traduit en effets distributifs différenciés.

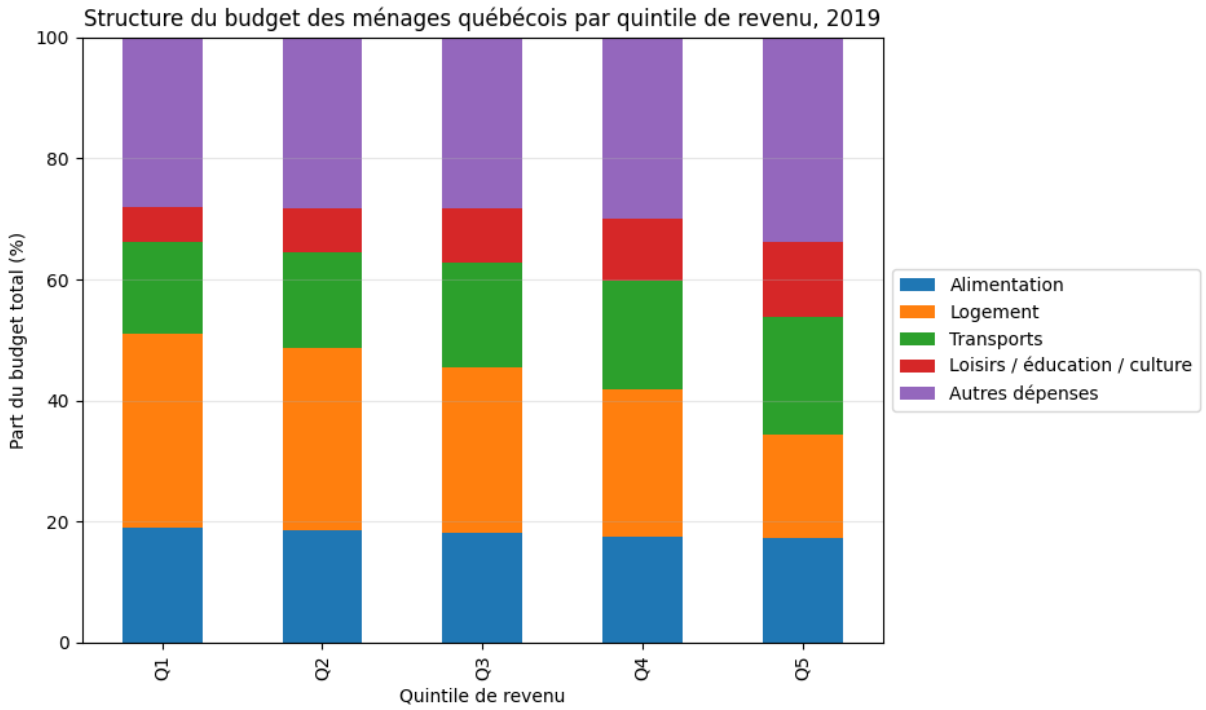


*Figure 9 : Structure des dépenses des ménages québécois par quintile de revenu*

La structure du budget par quintile de revenu montre que l'inflation agit sur des ménages dont les paniers de consommation sont profondément différents. Le premier quintile consacre 32,0 % de ses dépenses au logement, contre 17,0 % pour le cinquième quintile. Cet écart de quinze points est considérable. Il signifie que les ménages les moins favorisés sont beaucoup plus exposés aux hausses de loyers, de charges résidentielles, d'énergie domestique et, plus largement, aux coûts fixes liés à l'habitation. Dans leur cas, le logement n'est pas une dépense parmi d'autres. Il constitue le noyau dur de la contrainte budgétaire.

L'alimentation suit une logique proche, quoique moins marquée : elle représente 19,0 % du budget du premier quintile contre 17,3 % pour le cinquième. La différence peut paraître limitée, mais elle devient significative lorsque les prix alimentaires augmentent fortement, comme en 2022 et 2023. Une hausse de 8 % ou 11 % de l'alimentation ne produit pas le même effet sur un ménage qui dispose d'une marge d'épargne que sur un ménage dont l'essentiel du revenu est déjà absorbé par les dépenses contraintes. Il est plausible que les ménages modestes aient moins de possibilités de substitution : ils peuvent réduire la qualité des produits, changer de marques, limiter certaines dépenses complémentaires, mais ils ne peuvent pas supprimer l'alimentation.

À l'inverse, les ménages du cinquième quintile consacrent une part plus élevée de leur budget aux transports, aux loisirs, à l'éducation, à la culture et aux autres dépenses. Cette structure

donne une plus grande marge d'ajustement. Une partie des dépenses peut être reportée, arbitrée ou substituée. Cela ne signifie pas que les ménages aisés ne subissent pas l'inflation. Ils la subissent, mais sous une forme moins immédiatement restrictive. Contrairement aux ménages du bas de la distribution, ils disposent souvent d'un espace budgétaire permettant d'absorber le choc sans modifier radicalement leurs conditions de vie.

Les données de Statistique Canada sur les dépenses par quintile confirment cette logique de différenciation sociale des paniers de consommation. L'Observatoire québécois des inégalités rappelle également que les ménages à faible revenu consacrent une part plus importante de leur budget aux besoins essentiels, ce qui les rend plus vulnérables lorsque l'inflation se concentre sur l'alimentation, le logement ou les services de base (Statistique Canada, 2026 ; Observatoire québécois des inégalités, 2023).

## 3.4 Pouvoir d'achat des ménages CFFP

### 3.4.1 Méthodologie de la CFFP

La Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques (CFFP) de l'Université de Sherbrooke a développé une méthodologie rigoureuse pour mesurer l'évolution du pouvoir d'achat des ménages québécois, en tenant compte à la fois des revenus disponibles et de l'évolution des prix. Leurs travaux, publiés dans les Regards CFFP R2022/14 et R2023/10, s'appuient sur la Base de données et Modèle de simulation de politique sociale (BD/MSPS) de Statistique Canada, qui intègre l'ensemble des paramètres fiscaux et des transferts gouvernementaux.

La mesure CFFP du pouvoir d'achat est définie comme le revenu disponible réel d'un ménage type, exprimé en dollars constants de 2019, après prise en compte de l'ensemble des impôts sur le revenu, des cotisations sociales, des transferts gouvernementaux et des aides ponctuelles versées en réponse à la hausse du coût de la vie. Cette approche permet de suivre l'évolution du pouvoir d'achat pour six types de ménages distincts (personnes seules, couples sans enfant, couples avec enfants, familles monoparentales, aînés seuls, couples aînés) sur différents seuils de revenu.

### 3.4.2 Indice de pouvoir d'achat par type de ménage

Le tableau 6 synthétise l'évolution de l'indicateur de pouvoir d'achat au Québec pour les principaux types de ménages, selon les données de la CFFP (Godbout et al., 2023). L'indice est calculé avec 2019 = 100.

*Tableau 6 :* ***Évolution de l'indicateur de pouvoir d'achat, types de ménages sélectionnés, Québec, 2019-2024 (indice 2019=100)***

| Type de ménage | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 (proj.) |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Personne seule (salaire médian) | 100,0 | 102,3 | 105,1 | 101,4 | 100,8 | 101,5 |
| Couple sans enfant (2 salaires) | 100,0 | 103,5 | 106,8 | 103,2 | 102,5 | 103,1 |
| Couple avec enfants | 100,0 | 107,2 | 110,4 | 106,1 | 105,3 | 105,8 |
| Famille monoparentale | 100,0 | 109,4 | 112,0 | 103,6 | 100,2 | 99,4 |
| Personne seule aînée (65-69 ans) | 100,0 | 101,8 | 103,2 | 97,6 | 96,1 | 96,8 |
| Couple aîné (65-69 ans) | 100,0 | 102,0 | 104,3 | 99,1 | 98,4 | 99,0 |

*Source : Godbout, Hallé-Rochon et St-Cerny (2023), Regard CFFP R2023/10, tableaux 4, 6, 7, 8 et 10 ; calculs des auteurs pour les projections 2024.*

Ces données appellent des commentaires nuancés. Si les ménages disposant de revenus d'emploi médians ont généralement maintenu, voire légèrement amélioré, leur pouvoir d'achat sur l'ensemble de la période grâce aux hausses salariales et aux transferts gouvernementaux, la situation est nettement moins favorable pour certains groupes. Les familles monoparentales, dont l'indice chute sous 100 dès 2024 (99,4), et les aînés vivant seuls (96,8 en 2024), se trouvent dans une situation de détérioration nette par rapport à leur niveau de 2019. Ces écarts illustrent la dimension structurelle des effets distributifs de l'inflation.

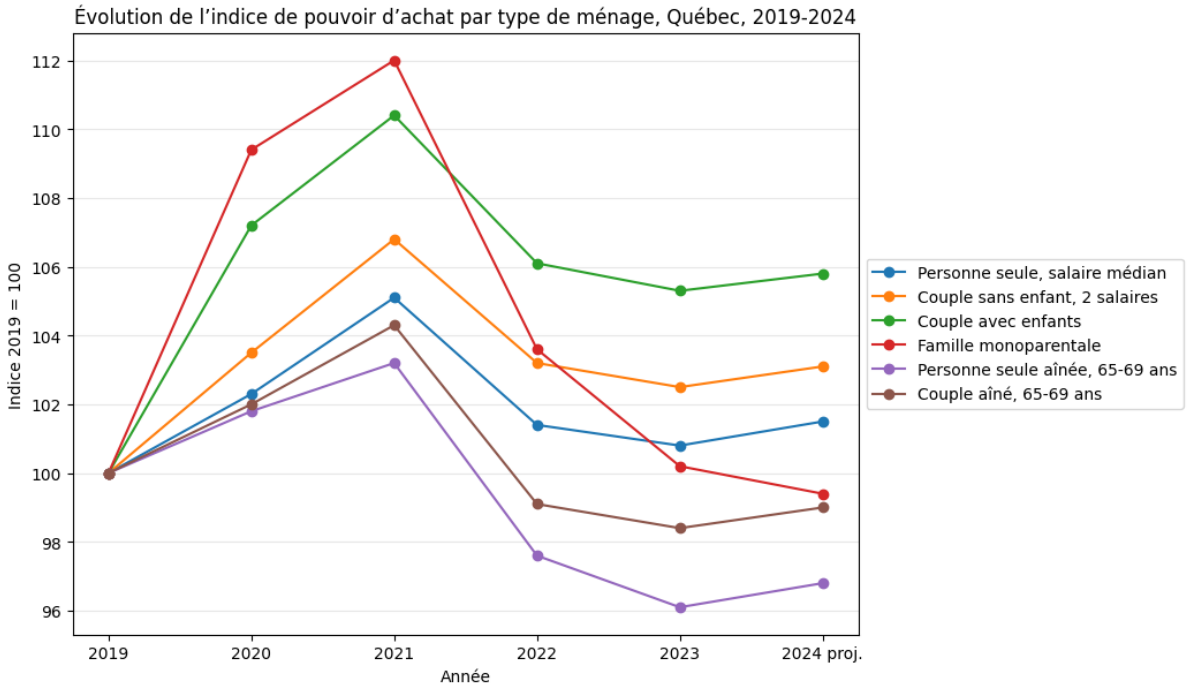


*Figure 10 : Évolution de l'indicateur de pouvoir d'achat, types de ménages sélectionnés, Québec*

L'évolution de l'indice de pouvoir d'achat par type de ménage révèle que l'effet de l'inflation ne dépend pas seulement du niveau général des prix. Il dépend aussi de la composition familiale, de l'âge, de la structure des revenus, des transferts publics reçus et de l'exposition aux dépenses contraintes. Les couples avec enfants apparaissent relativement mieux protégés sur la période : leur indice demeure à 105,8 en 2024, soit un niveau supérieur à celui de 2019. À première vue, ce résultat peut surprendre, car les familles avec enfants supportent des coûts importants. Mais il peut s'expliquer par la combinaison de revenus d'emploi plus élevés, de mesures fiscales, de prestations familiales et d'effets de soutien public qui amortissent partiellement le choc inflationniste.

La situation est plus fragile pour les familles monoparentales. Leur indice progresse fortement jusqu'en 2021, puis recule rapidement pour tomber sous son niveau de 2019 en projection 2024. Ce mouvement traduit une vulnérabilité particulière. La famille monoparentale ne bénéficie généralement pas de la même mutualisation des revenus qu'un couple, alors qu'elle supporte des dépenses liées aux enfants, au logement, à l'alimentation et aux transports. Le recul observé après 2021 suggère que les gains initiaux, probablement soutenus par certaines mesures publiques ou par des ajustements de revenu, ont été progressivement absorbés par la hausse des prix. Cela corrobore en partie l'idée que les transferts peuvent protéger

temporairement le pouvoir d'achat, sans toujours neutraliser durablement l'effet cumulatif de l'inflation.

Les personnes seules aînées et les couples aînés sont les groupes les plus préoccupants dans ce graphique. Leur indice descend sous le niveau de 2019, avec une situation particulièrement défavorable pour la personne seule âgée. Ce résultat peut s'interpréter par la rigidité plus forte des revenus de retraite, par l'exposition à certaines dépenses non reportables et par une capacité limitée à compenser l'inflation par une augmentation de l'activité professionnelle. Pour ces ménages, l'inflation agit moins comme une variation temporaire de prix que comme une réduction durable de la marge de sécurité financière.

La Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques de l'Université de Sherbrooke insiste justement sur l'intérêt d'une analyse par cas-types, car les moyennes agrégées masquent des effets différenciés selon les configurations familiales et fiscales. Les travaux de Godbout, Hallé-Rochon et St-Cerny montrent que l'évolution du pouvoir d'achat ne peut être comprise qu'en croisant revenu disponible, fiscalité, prestations, inflation et composition du ménage. Nos résultats suggèrent que cette approche est particulièrement pertinente pour le Québec, où l'État social, les transferts et les mesures fiscales jouent un rôle réel, mais inégalement protecteur selon les profils (Godbout, Hallé-Rochon, & St-Cerny, 2023).

### 3.4.3 Indice de pouvoir d'achat au 50e percentile

Au 50e percentile, soit pour le ménage médian québécois, l'indicateur CFFP montre une progression globale de l'ordre de 1 à 2 % en termes réels entre 2019 et 2023, reflétant la résilience relative du pouvoir d'achat médian. Cependant, cette moyenne masque les situations extrêmes : la dispersion autour du médian s'est considérablement accrue depuis 2022, les ménages situés dans les 25e premiers percentiles enregistrant une dégradation significative de leur niveau de vie.

### 3.4.4 Comparaisons provinciales

Sur le plan interprovincial, les données du DPB (2024) indiquent que le Québec, l'Ontario et la Colombie-Britannique sont les seules provinces à avoir enregistré une augmentation nette de l'indice de pouvoir d'achat entre le dernier trimestre 2019 et le premier trimestre 2024. L'indice de pouvoir d'achat a progressé de 3,9 points de pourcentage au Québec, de 3,3 points en Ontario et de 1,3 point au Nouveau-Brunswick, tandis que des provinces comme Terre-Neuve-et-Labrador, la Nouvelle-Écosse et l'Alberta ont enregistré des détériorations, en raison d'une

inflation supérieure à la croissance des revenus (Bureau du directeur parlementaire du budget, 2024).

### 3.4.5 Comparaisons internationales

À l'échelle internationale, les travaux de la CFFP (Godbout et al., 2023) situent le Québec dans une position relativement favorable parmi les économies avancées de l'OCDE. Sur la période 2019-2022, le pouvoir d'achat d'un célibataire gagnant 100 % du salaire moyen a progressé au Québec davantage que dans la majorité des pays de l'OCDE, notamment en raison des généreux transferts gouvernementaux mis en place durant la pandémie et de la progressivité du système fiscal québécois. Cette résilience relative doit néanmoins être mise en perspective avec les effets cumulatifs des années 2022-2024, qui ont rééquilibré la situation à la baisse pour les ménages les plus modestes.

## 3.5 Analyse distributive du Directeur parlementaire du budget (DPB)

### 3.5.1 Inflation par quintile de revenu

Le rapport du Bureau du directeur parlementaire du budget publié en octobre 2024 (RP-2425-016-S) constitue la source empirique la plus directement pertinente pour notre analyse distributive. Il fournit une décomposition de l'évolution du pouvoir d'achat par quintile de revenu pour le Canada, sur la période allant du quatrième trimestre 2019 au premier trimestre 2024. L'analyse du DPB confirme que l'inflation cumulative a été sensiblement similaire entre les quintiles de revenu, de l'ordre de 15 % sur cette période, tous groupes confondus. Toutefois, et c'est là l'apport central de ce rapport, l'impact sur le pouvoir d'achat diffère profondément selon les quintiles en raison des divergences dans la dynamique des revenus.

### 3.5.2 Revenu disponible et revenu de marché par quintile

Le DPB distingue le revenu de marché (revenus d'emploi et de placements avant redistribution) du revenu disponible (après impôts et transferts). Selon ce rapport, sur l'ensemble de la période 2019T4-2024T1, le revenu disponible a augmenté en moyenne pour tous les quintiles, avec une hausse de 21 % pour l'ensemble des ménages canadiens. Toutefois, les ménages des deux quintiles supérieurs ont vu leur revenu disponible augmenter environ trois fois plus rapidement que ceux des deux quintiles inférieurs, notamment grâce à des revenus de placements nets en hausse dans un contexte de taux d'intérêt élevés. Les ménages du quintile inférieur, dont les transferts courants représentent la part principale de la croissance du revenu disponible (+22 %

pour Q1), ont vu ces transferts progressivement s'éroder à partir de la fin des programmes pandémiques.

### 3.5.3 Indice de pouvoir d'achat par quintile

Synthétisant l'évolution des prix et des revenus, le DPB calcule un indice de pouvoir d'achat par quintile. Ses conclusions sont claires : depuis 2022, la montée de l'inflation et le resserrement de la politique monétaire ont entraîné une détérioration du pouvoir d'achat affectant particulièrement les ménages les moins nantis. Les ménages des troisième et quatrième quintiles ont vu leur pouvoir d'achat stagner, tandis que les ménages du quintile supérieur (Q5) ont bénéficié de revenus de placements plus élevés qui ont non seulement contrebalancé l'inflation mais amélioré leur pouvoir d'achat réel (Bureau du directeur parlementaire du budget, 2024).

## 3.6 Données complémentaires

### 3.6.1 Revenu viable - IRIS

L'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques publie annuellement son indicateur du revenu viable, qui mesure le revenu nécessaire pour qu'un ménage type puisse couvrir ses besoins essentiels à un niveau de vie décent, région par région. Pour l'édition 2023, l'IRIS calcule un taux d'inflation de 6,7 % à Montréal, 6,4 % à la ville de Québec et 6,3 % pour le reste du Québec, sur la base de l'IPC mensuel non désaisonnalisé de décembre (tableau 18-10-0004-01 de Statistique Canada). Ces données permettent de confronter les niveaux de revenu observés par quintile aux seuils de revenu viable, afin d'apprécier l'adéquation des revenus réels des ménages modestes face au coût de la vie.

### 3.6.2 Politique monétaire - Banque du Canada

La Banque du Canada constitue une source de données macroéconomiques essentielles pour contextualiser l'environnement monétaire dans lequel évoluent les ménages. Son taux directeur, relevé de 0,25 % en mars 2022 à un sommet de 5,0 % en juillet 2023 avant de redescendre progressivement à partir de juin 2024, a exercé une pression à la hausse sur les coûts de financement des ménages endettés, amplifiée pour les propriétaires à taux variable. Les données de la Banque du Canada sur l'IPC fondamental (IPC-méd, IPC-tronqué, IPC-commun) permettent par ailleurs d'apprécier la persistance de l'inflation sous-jacente, au-delà des fluctuations liées aux composantes volatiles.

### 3.6.3 Variables macroéconomiques retenues

Outre les séries d'IPC et les données sur les dépenses des ménages, notre analyse mobilise plusieurs variables macroéconomiques disponibles auprès de Statistique Canada et de la Banque du Canada : le taux de chômage québécois (pour situer la tension sur le marché du travail), la rémunération hebdomadaire moyenne (pour estimer les gains salariaux nominaux), le taux d'endettement des ménages (pour mesurer leur vulnérabilité aux hausses de taux), et l'indice des prix des logements (pour cerner l'impact spécifique du secteur immobilier sur les locataires du quintile inférieur).

## 3.7 Statistiques descriptives des variables

Le tableau 7 présente les statistiques descriptives des principales variables retenues pour notre analyse, sur la période 2019-2024.

*Tableau 7 :* ***Statistiques descriptives des principales variables, Québec, 2019-2024***

| Variable | Moyenne | Min. | Max. | Écart-type | Source |
|---|---|---|---|---|---|
| IPC annuel Québec (%) | 3,25 | 0,8 (2020) | 6,8 (2022) | 2,21 | Stat. Canada, 18-10-0004-01 |
| Taux d'inflation alimentaire (%) | 5,12 | 0,4 (2020) | 11,2 (2022) | 4,18 | Stat. Canada, 18-10-0004-01 |
| Taux d'inflation logement (%) | 4,33 | 1,8 (2020) | 8,0 (2022) | 2,64 | Stat. Canada, 18-10-0004-01 |
| Taux directeur Banque Canada (%) | 2,18 | 0,25 (2020-22) | 5,0 (2023) | 1,95 | Banque du Canada |
| Rémunération hebdom. moy. ($) | 1 148 | 1 038 (2019) | 1 314 (2024) | 101 | Stat. Canada, 14-10-0204-01 |
| Taux de chômage Québec (%) | 5,8 | 4,9 (2019) | 8,9 (2020) | 1,47 | Stat. Canada, 14-10-0287-01 |

*Source : Statistique Canada, tableaux 18-10-0004-01, 14-10-0204-01, 14-10-0287-01 ; Banque du Canada, taux cible du financement à un jour ; calculs des auteurs.*

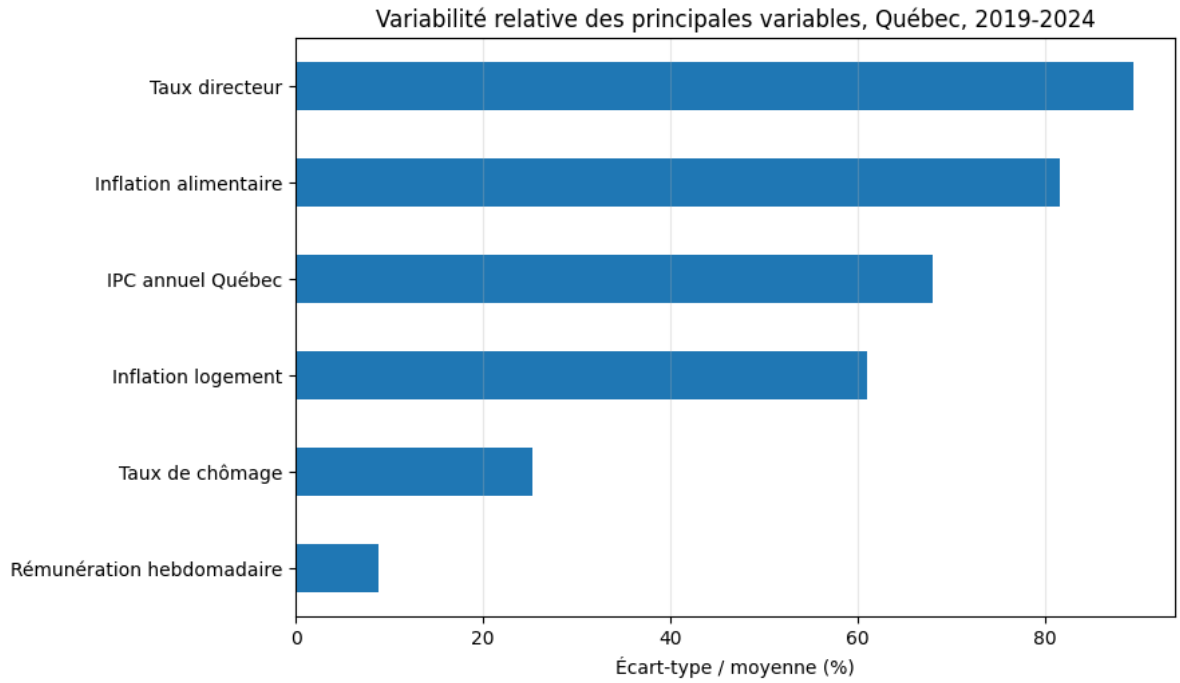


*Figure 11 : Statistiques descriptives des principales variables*

Ce graphique permet de comprendre pourquoi le pouvoir d'achat des ménages a été fortement déstabilisé sur la période. Le coefficient de variation montre que certaines variables ont été beaucoup plus instables que d'autres. Le taux directeur présente la variabilité relative la plus élevée, ce qui traduit le changement brutal d'environnement monétaire entre la période de taux très bas, notamment en 2020-2021, et le cycle de resserrement engagé ensuite pour lutter contre l'inflation. La Banque du Canada rappelle que le taux cible du financement à un jour constitue son principal instrument de politique monétaire. Son relèvement vise à ralentir la demande et à ramener l'inflation vers la cible, mais il produit aussi des effets distributifs importants, notamment sur les ménages endettés, les propriétaires à renouvellement hypothécaire et, indirectement, les locataires exposés à la hausse des coûts immobiliers (Banque du Canada, 2026). La variabilité de l'inflation alimentaire est également très élevée. Ce point est décisif, car l'alimentation est une dépense essentielle. Une variable volatile mais marginale aurait un effet limité sur les conditions de vie. Une variable volatile et indispensable a, au contraire, un effet social immédiat. Les ménages peuvent différer certains achats durables, réduire les loisirs ou arbitrer dans les transports, mais ils ne peuvent pas s'extraire du marché alimentaire. Lorsque les prix alimentaires augmentent plus vite que les revenus, le pouvoir d'achat courant est affecté avant même que les indicateurs annuels ne le montrent pleinement.

Le contraste avec la rémunération hebdomadaire moyenne est particulièrement instructif. Celle-ci progresse, mais sa variabilité relative demeure beaucoup plus faible. Il apparaît que

les revenus du travail s'ajustent moins brutalement que les prix et les taux d'intérêt. Ce décalage temporel est au cœur de la crise du pouvoir d'achat. Les prix montent rapidement ; les salaires, les prestations et les ajustements budgétaires suivent avec retard. Les ménages se trouvent donc pris dans une phase intermédiaire où leurs dépenses courantes augmentent avant que leurs ressources ne s'adaptent complètement. Les données de Statistique Canada sur la rémunération hebdomadaire et le marché du travail permettent d'inscrire cette observation dans une tendance plus large : le marché du travail peut demeurer relativement robuste tout en laissant subsister une forte tension sur le revenu disponible réel (Statistique Canada, 2026).

Cette lecture nuance l'idée selon laquelle la hausse des salaires suffirait à compenser l'inflation. Dans une certaine mesure, les revenus nominaux peuvent augmenter sans que les ménages aient le sentiment d'une amélioration réelle. Ce paradoxe s'explique par trois mécanismes : la hausse préalable des prix, la concentration de l'inflation sur les biens essentiels et la montée des coûts financiers. C'est pourquoi une analyse du pouvoir d'achat ne peut pas seulement comparer salaire moyen et IPC moyen. Elle doit intégrer la temporalité des ajustements, la composition des dépenses et la position sociale des ménages.

## 3.8 Mesures gouvernementales d'aide au coût de la vie

Sur la période 2020-2024, les gouvernements fédéral et québécois ont mis en place un ensemble de mesures ponctuelles destinées à soutenir le pouvoir d'achat des ménages, en particulier ceux à faible revenu. Ces mesures, bien que temporaires, ont eu un impact significatif sur les revenus disponibles des quintiles inférieurs et doivent donc être prises en compte dans l'analyse du pouvoir d'achat.

*Tableau 8 :* ***Principales mesures gouvernementales d'aide au coût de la vie, Québec et Canada, 2020-2023***

| Mesure | Période | Montant moyen/ménage | Bénéficiaires prioritaires |
|---|---|---|---|
| Prestation canadienne d'urgence (PCU) | 2020 | 14 000 $ (cumul) | Tous travailleurs affectés |
| Allocation canadienne pour enfants (bonification) | 2020-2021 | +350 $/enfant | Familles avec enfants |

| Mesure | Période | Montant moyen/ménage | Bénéficiaires prioritaires |
|---|---|---|---|
| Crédit pour TPS/TVH (supplément) | 2022-2023 | +467 $ (célibataire) | Ménages à faible revenu |
| Remboursement pour l'épicerie | 2023 | 234-467 $ | Ménages à faible revenu |
| Aide au logement abordable (Québec) | 2022-2023 | 500 $ | Locataires (revenu < 52 000 $) |
| Bouclier anti-inflation (Québec) | 2022 | 400-600 $ par adulte | Personnes à revenu modeste |

*Source : Godbout, Hallé-Rochon et St-Cerny (2023), Regard CFFP R2023/10, tableau 2 ; Agence du revenu du Canada (2023) ; Gouvernement du Québec (2022).*

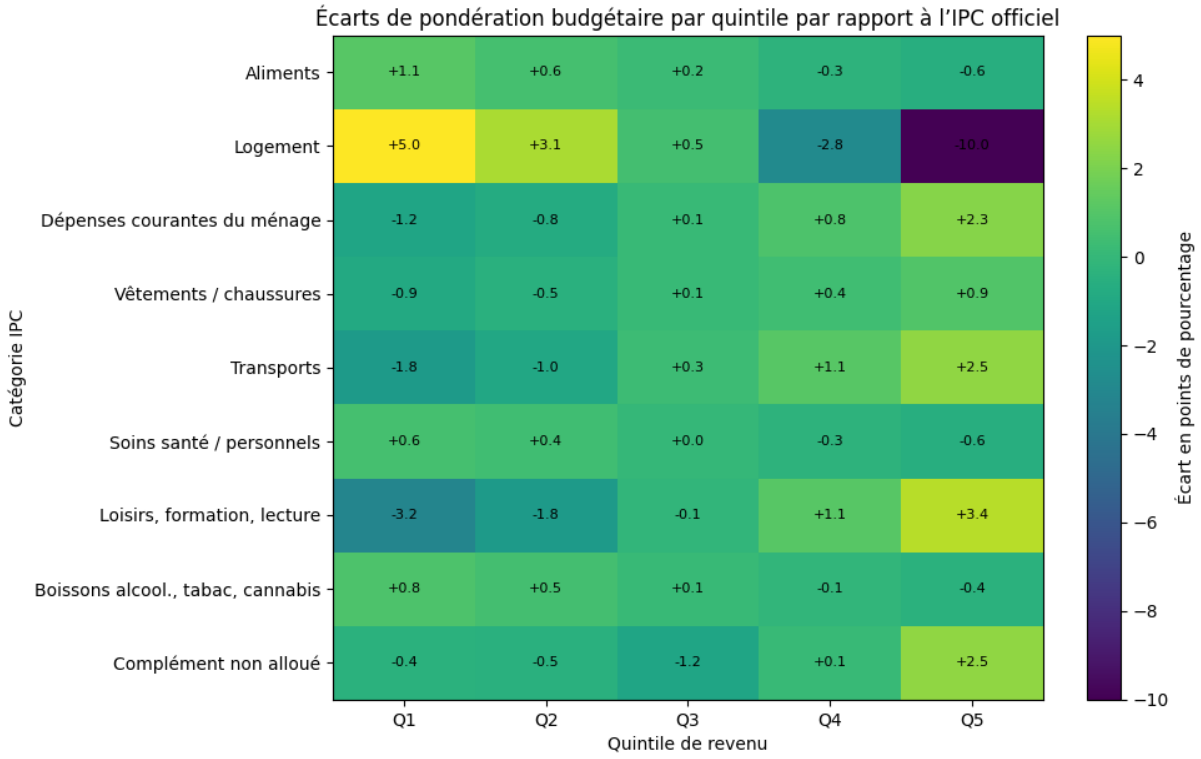


*Figure 12 : Principales mesures gouvernementales d'aide au coût de la vie*

Ce graphique est probablement le plus important pour démontrer l'hétérogénéité des effets de l'inflation. Il montre que les quintiles de revenu ne s'écartent pas de l'IPC officiel de manière aléatoire. Les écarts suivent une logique sociale très nette. Le premier quintile est surexposé au

logement de 5 points de pourcentage par rapport à la pondération officielle, tandis que le cinquième quintile y est sous-exposé de 10 points. Cette différence suffit à modifier profondément l'inflation réellement vécue. Lorsque le logement augmente fortement, l'IPC officiel enregistre une hausse moyenne, mais les ménages modestes la ressentent plus durement, parce que le logement occupe une part plus grande de leur budget.

À l'inverse, les ménages du cinquième quintile sont davantage exposés aux transports, aux loisirs, à la formation, à la lecture et aux dépenses courantes du ménage. Ces postes ne sont pas négligeables, mais leur signification sociale est différente. Une part plus élevée consacrée aux loisirs ou aux dépenses complémentaires peut refléter une capacité de consommation plus large, et donc une marge d'ajustement supérieure. Pour les ménages modestes, la contrainte porte d'abord sur les besoins non substituables. Pour les ménages aisés, elle se déplace plus souvent vers des arbitrages de confort, de mobilité, d'équipement ou de consommation discrétionnaire.

Les écarts observés par rapport à l'IPC officiel permettent donc de comprendre pourquoi l'indice moyen peut sous-estimer les difficultés vécues par les ménages à faible revenu. L'IPC officiel est indispensable pour mesurer l'inflation globale, indexer certaines prestations et guider la politique monétaire. Mais il est moins adapté lorsqu'il s'agit de mesurer l'inflation vécue par des groupes sociaux spécifiques. Le tableau 18-10-0007-01 de Statistique Canada montre que les pondérations du panier de l'IPC reposent sur une structure moyenne de consommation. Or, cette moyenne se heurte à une réalité simple : les ménages n'ont pas tous le même panier, parce qu'ils n'ont ni les mêmes revenus, ni les mêmes contraintes, ni les mêmes possibilités de substitution (Statistique Canada, 2025).

L'interprétation centrale est donc la suivante : l'inflation devient socialement inégale lorsqu'elle se concentre sur les postes où les ménages modestes sont surpondérés. En période de hausse alimentaire et résidentielle, les quintiles inférieurs subissent une inflation effective plus défavorable que celle suggérée par l'IPC d'ensemble. En période de baisse des transports ou de stabilisation de certains biens plus discrétionnaires, les quintiles supérieurs peuvent bénéficier d'un amortissement plus rapide. Nos résultats suggèrent ainsi que le pouvoir d'achat ne doit pas être pensé uniquement comme une moyenne nationale ou provinciale, mais comme une expérience socialement située.

Cette lecture rejoint les analyses récentes sur les dépenses des ménages au Canada. Statistique Canada observe qu'en 2023 les ménages canadiens ont dépensé en moyenne 76 750 dollars en

biens et services, en hausse de 14,3 % par rapport à 2021, avec une progression particulièrement forte des dépenses alimentaires et résidentielles. Les locataires, par exemple, ont vu leurs dépenses moyennes de logement augmenter de 20,2 % entre 2021 et 2023, tandis que les propriétaires ayant une hypothèque ont également subi la hausse des paiements hypothécaires dans un contexte de taux élevés. Ces données confirment que l'inflation récente ne se résume pas à un phénomène de prix ; elle renvoie à une pression cumulative sur les conditions matérielles d'existence (Statistique Canada, 2025).

### 3.9 Limites des données

Plusieurs limites méritent d'être signalées. En premier lieu, les données de l'EDM sont publiées avec un décalage d'environ deux ans, ce qui ne permet pas d'observer directement les structures de dépenses de 2023-2024. Nous utilisons donc les données 2019-2021 comme base de pondération, en supposant une relative stabilité des habitudes de consommation à court terme, ce qui constitue une approximation nécessaire mais imparfaite. En second lieu, les données de l'IPC provincial ne permettent pas de désagréger l'inflation à un niveau infra-provincial fin, ce qui limite l'analyse des disparités régionales à l'intérieur du Québec. Troisièmement, les données sur les revenus des ménages par quintile, disponibles via l'Enquête canadienne sur le revenu, présentent un décalage similaire et ne couvrent pas encore la période 2024-2025 dans leur intégralité. Ces limites seront discutées plus en détail dans la section consacrée aux limites de l'analyse empirique du chapitre IV.

Ce chapitre a présenté l'ensemble des sources de données mobilisées dans ce mémoire. L'articulation entre les données de l'IPC de Statistique Canada, les structures de dépenses par quintile issues de l'EDM, les indicateurs de pouvoir d'achat de la CFFP et du DPB, et les données normatives de l'IRIS, permet de construire une analyse empirique robuste et cohérente des effets différenciés de l'inflation sur les ménages québécois. Le chapitre IV s'appuiera sur ces données pour calculer des indices d'inflation spécifiques par quintile et examiner l'hétérogénéité des effets sur le pouvoir d'achat.

# CHAPITRE IV : HABITUDES DE CONSOMMATION ET INDICES D'INFLATION DIFFÉRENCIÉS PAR QUINTILE

Ce chapitre constitue le cœur analytique de ce mémoire. Il s'appuie sur les données présentées au chapitre III pour construire une analyse empirique des effets différenciés de l'inflation sur les ménages québécois, selon leur niveau de revenu. Nous procédons en trois étapes successives. Premièrement, nous examinons les habitudes de consommation des ménages par quintile de revenu, en mettant en évidence les différences structurelles de leurs paniers de dépenses. Deuxièmement, nous construisons des pondérations spécifiques à chaque quintile et calculons des taux d'inflation différenciés par groupe de revenu, en appliquant la formule de Laspeyres. Troisièmement, nous comparons ces indices différenciés à l'IPC agrégé officiel et interprétons les écarts observés en termes d'implications pour le pouvoir d'achat.

## 4.1. Précédent international : l'expérience de l'Office for National Statistics du Royaume-Uni

Avant d'engager notre propre analyse, il est utile de noter qu'une démarche similaire à celle que nous proposons a déjà été institutionnalisée au Royaume-Uni. L'Office for National Statistics (ONS) publie depuis 2017, à titre d'abord expérimental puis de façon de plus en plus régulière, des Household Costs Indices (HCI) qui mesurent l'évolution des coûts de la vie pour différents groupes de ménages, notamment selon le niveau de revenu, le type de ménage et la région. Ces indices sont construits en appliquant des pondérations spécifiques à chaque groupe, dérivées des enquêtes sur les dépenses des ménages britanniques, selon une méthodologie proche de celle que nous utilisons ici (Office for National Statistics, 2023). Leur existence démontre la faisabilité institutionnelle d'une telle approche et constitue un précédent scientifiquement validé sur lequel les recommandations formulées au chapitre V pourront s'appuyer. Le fait que le monde académique et statistique britannique ait jugé pertinent de développer ces indices renforce la légitimité de notre démarche et de notre recommandation d'en promouvoir l'équivalent au Canada, comme formulé à la section 5.2.1.

## 4.2 Habitudes de consommation des ménages québécois par quintile

### 4.2.1 Structure des dépenses des ménages à faibles revenus (Q1)

Les ménages du quintile inférieur (Q1), qui regroupe les 20 % de ménages aux revenus les plus bas au Québec, présentent une structure budgétaire nettement distincte de la moyenne. Selon les données de l'EDM (tableau 11-10-0222-01), ces ménages consacrent environ 32 % de leur

budget au logement, contre 27 % pour le ménage moyen canadien et seulement 17 % pour les ménages du quintile supérieur. Cette sur-représentation du logement dans le budget des ménages à faible revenu les expose directement aux hausses de loyers et des coûts d'habitation, qui ont atteint +8 % en 2022 au Québec.

La part consacrée à l'alimentation est également plus élevée pour Q1 (19,0 %) que pour la moyenne IPC (17,9 %) ou pour Q5 (17,3 %). Si l'écart peut paraître modeste en apparence, il se traduit, en valeur absolue, par une charge proportionnellement plus lourde lorsque les prix alimentaires bondissent de 11,2 % en une seule année. Par contraste, les ménages à faible revenu allouent une part minimale de leur budget aux loisirs et à la formation (5,8 %), catégories dont l'inflation a été relativement contenue. La contrainte budgétaire de ces ménages est dès lors particulièrement rigide : tout choc sur les prix des biens essentiels se traduit presque intégralement par une dégradation du niveau de vie, sans possibilité de réallocation vers des catégories moins touchées.

### 4.2.2 Structure comparée des dépenses entre les quintiles Q1 à Q5

Le tableau 9 présente la structure comparative des dépenses pour l'ensemble des quintiles de revenu au Québec, en distinguant cinq grandes catégories. Ces données, issues de l'EDM et traitées dans les travaux de la CFFP et de l'Observatoire des inégalités, permettent d'apprécier la progressivité de la structure budgétaire des ménages selon le revenu.

*Tableau 9 :* ***Structure des dépenses par quintile de revenu, Québec, 2019 (en % du budget total)***

| Catégorie | Q1 (%) | Q2 (%) | Q3 (%) | Q4 (%) | Q5 (%) |
|---|---|---|---|---|---|
| Logement (loyer, hypothèque, charges) | 32,0 | 30,1 | 27,5 | 24,2 | 17,0 |
| Alimentation (dom. + restauration) | 19,0 | 18,5 | 18,1 | 17,6 | 17,3 |
| Transports (voiture + transports communs) | 15,2 | 16,0 | 17,3 | 18,1 | 19,5 |
| Loisirs, éducation, culture | 5,8 | 7,2 | 8,9 | 10,1 | 12,4 |
| Autres (habillement, soins, etc.) | 28,0 | 28,2 | 28,2 | 30,0 | 33,8 |

| Catégorie | Q1 (%) | Q2 (%) | Q3 (%) | Q4 (%) | Q5 (%) |
|---|---|---|---|---|---|
| Total | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 |

*Source : Statistique Canada, tableau 11-10-0222-01 et tableau 11-10-0223-01 ; Observatoire des inégalités (2023) ; CFFP (Godbout et al., 2023, tableau 1) ; calculs des auteurs.*

#### 4.2.3 Le poids des biens essentiels : alimentation, logement, transport

En agrégeant les trois catégories de biens essentiels (alimentation, logement, transport), on constate que leur poids dans le budget est inversement corrélé au niveau de revenu. Pour les ménages du quintile inférieur, ces trois catégories représentent 66,2 % du budget total, contre 53,8 % pour les ménages du quintile supérieur. Cet écart de 12,4 points de pourcentage est fondamental : il signifie que lors d'un épisode inflationniste concentré sur ces catégories (comme en 2022), les ménages à faible revenu sont exposés à une inflation effective plus élevée que les ménages aisés, indépendamment de toute différence dans les taux de variation des prix.

### 4.3 Construction des pondérations spécifiques par quintile

#### 4.3.1 Source des données : Enquête sur les dépenses des ménages (EDM)

Les pondérations spécifiques à chaque quintile sont dérivées directement des données de l'Enquête sur les dépenses des ménages (EDM) de Statistique Canada, publiées dans le tableau 11-10-0222-01. Nous utilisons les données relatives à la province de Québec pour les années 2017-2019 (dernières données disponibles avant la perturbation pandémique), en supposant que la structure des dépenses est demeurée globalement stable sur la courte période 2019-2021. Cette hypothèse, communément admise dans la littérature sur l'inflation différenciée (Jaravel, 2021 ; DPB, 2024), présente l'avantage de ne pas confondre les effets structurels des dépenses avec les ajustements de consommation induits par l'inflation elle-même.

#### 4.3.2 Méthodologie de calcul des pondérations quintile-spécifiques

Pour chaque quintile q (q = 1, ..., 5) et chaque catégorie de dépenses j (j = 1, ..., 8, correspondant aux huit grandes composantes de l'IPC), nous calculons la pondération spécifique w(q,j) comme la part de la catégorie j dans les dépenses totales du quintile q, telle que mesurée par l'EDM. Ces pondérations vérifient par construction la contrainte : somme des w(q,j) pour j = 1 à 8 est égale à 1, pour tout quintile q. Elles se distinguent des pondérations officielles de l'IPC (notées w(j)), qui reflètent la structure de dépenses du ménage canadien moyen et non celle des

ménages d'un quintile spécifique. C'est précisément cet écart entre w(q,j) et w(j) qui génère les différences d'inflation effective entre quintiles.

### 4.3.3 Tableau comparatif des pondérations par quintile de revenu

Le tableau 10 présente les pondérations retenues pour le calcul des indices d'inflation différenciés, en les comparant aux pondérations officielles de l'IPC du Québec.

*Tableau 10 :* ***Pondérations utilisées pour le calcul des indices d'inflation différenciés par quintile, Québec, base 2019 (en %)***

| Catégorie IPC | IPC officiel | Q1 | Q2 | Q3 | Q4 | Q5 |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Aliments | 17,9 | 19,0 | 18,5 | 18,1 | 17,6 | 17,3 |
| Logement | 27,0 | 32,0 | 30,1 | 27,5 | 24,2 | 17,0 |
| Dép. courantes ménage | 14,0 | 12,8 | 13,2 | 14,1 | 14,8 | 16,3 |
| Vêtements / chaussures | 5,0 | 4,1 | 4,5 | 5,1 | 5,4 | 5,9 |
| Transports | 17,0 | 15,2 | 16,0 | 17,3 | 18,1 | 19,5 |
| Soins santé / personnels | 5,0 | 5,6 | 5,4 | 5,0 | 4,7 | 4,4 |
| Loisirs, formation, lecture | 9,0 | 5,8 | 7,2 | 8,9 | 10,1 | 12,4 |
| Boissons alcool., tabac, cannabis | 3,0 | 3,8 | 3,5 | 3,1 | 2,9 | 2,6 |
| Complément (non alloué) | 2,1 | 1,7 | 1,6 | 0,9 | 2,2 | 4,6 |
| Total | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 |

*Source : Statistique Canada, tableaux 11-10-0222-01 et 18-10-0007-01 ; CFFP (Godbout et al., 2023, tableau 1) ; calculs des auteurs.*

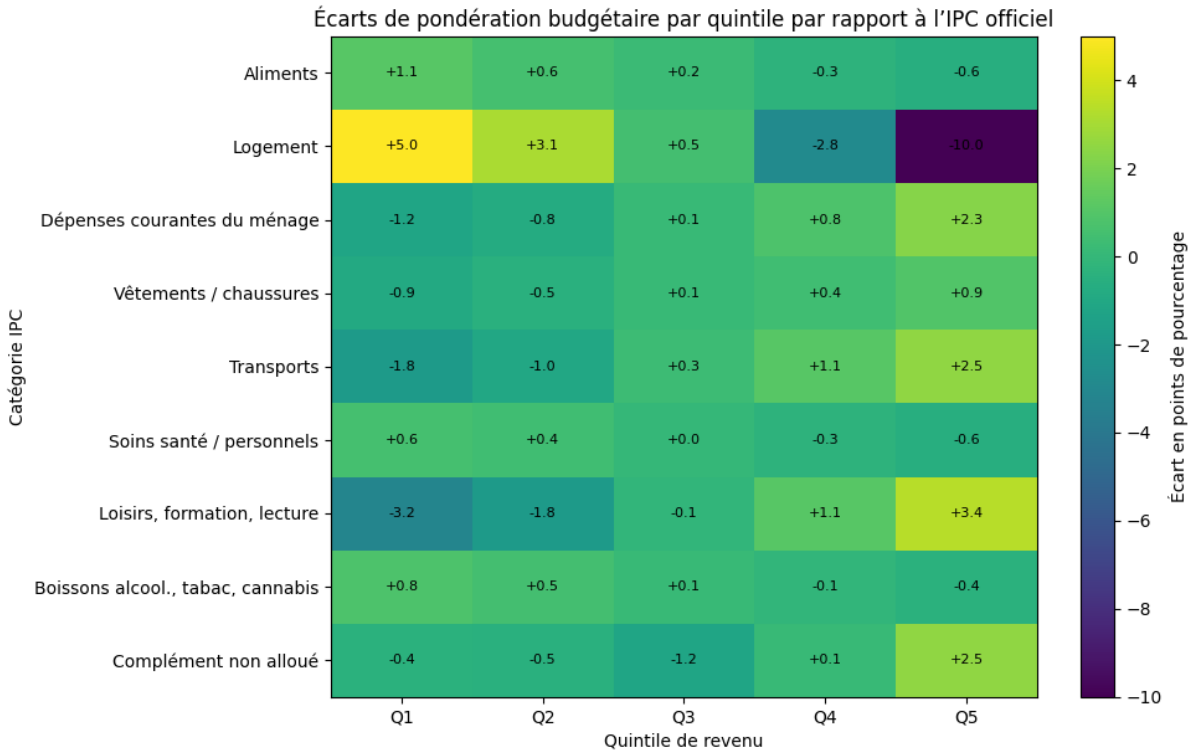


*Figure 13 :*

## 4.4 Calcul des taux d'inflation différenciés

### 4.4.1 Application de la formule de Laspeyres aux paniers par quintile

Le taux d'inflation différencié pour le quintile q à l'année t, noté IPC(q,t), est calculé selon la formule de Laspeyres modifiée appliquée aux pondérations spécifiques du quintile :

*IPC(q,t) = [somme sur j de : w(q,j) × (P(j,t) / P(j,t-1)) × 100] - 100*

où w(q,j) représente la pondération du quintile q pour la catégorie j (issue du tableau 4.2), P(j,t) le prix moyen de la catégorie j à l'année t, et P(j,t-1) le prix moyen de la catégorie j à l'année précédente. Les prix par catégorie sont tirés du tableau 18-10-0004-01 de Statistique Canada. Ce calcul produit, pour chaque année de la période 2019-2024 et pour chaque quintile, un taux d'inflation qui reflète fidèlement la structure de consommation de ce groupe, plutôt que celle du ménage moyen.

### 4.4.2 Taux d'inflation calculé pour les ménages à faibles revenus (Q1), 2019-2024

Le tableau 11 présente les taux d'inflation calculés pour le quintile inférieur (Q1) et les compare au taux d'inflation officiel de l'IPC agrégé du Québec, pour la période 2019-2024.

*Tableau 11 :* ***Taux d'inflation différencié pour Q1 vs IPC officiel, Québec, 2019-2024 (en %)***

| Année | IPC officiel Québec (%) | IPC différencié Q1 (%) | Écart Q1-IPC (points de %) |
|---|---|---|---|
| 2019 | 2,1 | 2,3 | +0,2 |
| 2020 | 0,8 | 0,9 | +0,1 |
| 2021 | 3,3 | 3,6 | +0,3 |
| 2022 | 6,8 | 7,3 | +0,5 |
| 2023 | 3,9 | 4,3 | +0,4 |
| 2024 | 2,4 | 2,7 | +0,3 |
| Cumul 2019-2024 | 20,8 % | 22,9 % | +2,1 |

*Source : Statistique Canada, tableaux 18-10-0004-01 et 11-10-0222-01 ; CFFP (Godbout et al., 2023) ; calculs des auteurs selon la formule de Laspeyres appliquée aux pondérations Q1.*

Ces résultats confirment que les ménages du quintile inférieur ont systématiquement subi une inflation effective supérieure à l'IPC officiel, avec un écart qui s'est accentué pendant les années de forte inflation. En 2022, l'IPC différencié de Q1 atteint 7,3 %, soit 0,5 point de pourcentage de plus que l'IPC officiel de 6,8 %. Sur l'ensemble de la période 2019-2024, l'inflation cumulative effective de Q1 est estimée à 22,9 %, contre 20,8 % pour l'IPC officiel. Cet écart de 2,1 points représente plusieurs centaines de dollars de pouvoir d'achat perdu pour un ménage à faible revenu.

### 4.4.3 Taux d'inflation calculés pour les quintiles Q2 à Q5

Le tableau 12 présente les taux d'inflation différenciés pour l'ensemble des quintiles de revenu sur la période d'étude, permettant d'apprécier le gradient inflationniste complet de Q1 à Q5.

*Tableau 12 :* ***Taux d'inflation différenciés par quintile de revenu, Québec, 2019-2024 (en %)***

| Année | IPC officiel | Q1 | Q2 | Q3 | Q4 | Q5 |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 2019 | 2,1 | 2,3 | 2,2 | 2,1 | 2,0 | 1,9 |
| 2020 | 0,8 | 0,9 | 0,9 | 0,8 | 0,7 | 0,7 |

| Année | IPC officiel | Q1 | Q2 | Q3 | Q4 | Q5 |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 2021 | 3,3 | 3,6 | 3,5 | 3,3 | 3,2 | 3,1 |
| 2022 | 6,8 | 7,3 | 7,1 | 6,8 | 6,6 | 6,4 |
| 2023 | 3,9 | 4,3 | 4,1 | 3,9 | 3,7 | 3,6 |
| 2024 | 2,4 | 2,7 | 2,6 | 2,4 | 2,3 | 2,2 |
| Cumul 2019-2024 | 20,8 | 22,9 | 22,1 | 20,8 | 19,9 | 19,2 |

*Source : Statistique Canada, tableaux 18-10-0004-01 et 11-10-0222-01 ; calculs des auteurs selon la formule de Laspeyres appliquée aux pondérations spécifiques par quintile.*

Ces résultats révèlent un gradient inflationniste clair et cohérent avec les prédictions théoriques. Sur l'ensemble de la période 2019-2024, le quintile inférieur (Q1) a subi une inflation cumulative de 22,9 %, tandis que le quintile supérieur (Q5) n'a subi qu'une inflation de 19,2 %, soit un écart de 3,7 points de pourcentage. Cet écart traduit précisément l'effet de la structure différenciée des paniers de consommation : les ménages modestes, plus exposés aux biens essentiels dont les prix ont le plus augmenté, subissent mécaniquement une inflation effective plus élevée.

## 4.5 Comparaison avec le taux d'inflation officiel (IPC agrégé)

### 4.5.1 Écarts observés entre l'inflation quintile-spécifique et l'IPC

La comparaison entre les indices d'inflation différenciés et l'IPC officiel met en évidence un biais systématique de l'indicateur agrégé. L'IPC officiel du Québec, calculé à partir des pondérations du ménage moyen, sous-estime l'inflation effective des ménages à faible revenu et sur-estime légèrement celle des ménages aisés. Ce biais est particulièrement marqué en 2022, l'année du pic inflationniste, où il atteint 0,5 point de pourcentage pour Q1. Ces résultats sont cohérents avec ceux de Jaravel (2021) qui documente une inégalité d'inflation persistante entre groupes de revenus dans les économies avancées, et avec les conclusions de Harvey et Nguyen (2021) pour le Québec, qui observaient déjà cet écart structurel sur la période 1992-2004.

### 4.5.2 Évolution de l'écart sur la période 2019-2024

L'écart entre l'inflation de Q1 et l'IPC officiel n'est pas constant dans le temps : il tend à s'amplifier lors des épisodes de forte hausse des prix de biens essentiels, et à se résorber

partiellement lors des périodes de désinflation. Cette dynamique s'explique par la nature procyclique du biais de structure : lorsque les prix des biens essentiels (alimentation, logement) augmentent plus vite que la moyenne, les ménages dont le budget est davantage concentré sur ces catégories subissent mécaniquement un surcroît d'inflation. À l'inverse, lorsque c'est la catégorie transport qui bondit (comme en 2021-2022 avec la hausse de l'essence), les effets sont plus uniformément répartis entre quintiles, l'essence étant une dépense relativement proportionnelle au revenu.

### 4.5.3 Implications pour le pouvoir d'achat des ménages à faibles revenus

La combinaison d'une inflation effective plus élevée et d'une croissance des revenus plus faible produit un effet de ciseau particulièrement sévère pour les ménages du quintile inférieur. Sur la période 2019-2024, leurs revenus disponibles ont certes augmenté (notamment grâce aux transferts gouvernementaux), mais cette progression n'a pas suffi à compenser l'érosion inflationniste. Selon le DPB (2024), les ménages des deux quintiles inférieurs sont les seuls à avoir connu une détérioration nette de leur pouvoir d'achat depuis 2022, une fois épuisés les effets des mesures de soutien pandémiques.

Pour illustrer concrètement cet effet de ciseau, considérons un ménage du quintile inférieur disposant d'un revenu disponible de 25 000 $ en 2019. Soumis à une inflation cumulative de 22,9 % sur 2019-2024, son coût de vie a augmenté d'environ 5 725 $. Si son revenu disponible a augmenté de 15 % sur la même période (hypothèse conservatrice intégrant les transferts), il dispose de 3 750 $ supplémentaires, soit un déficit réel de 1 975 $ par rapport au maintien de son niveau de vie initial. Ce calcul, nécessairement simplifié, illustre l'ampleur de la contrainte pour les ménages à faible revenu.

## 4.6 Limites de l'analyse

Notre analyse présente plusieurs limites qui méritent d'être explicitement reconnues. Premièrement, l'hypothèse de stabilité des structures de dépenses entre 2019 et 2024 est une simplification : en réalité, les ménages opèrent des substitutions en réponse aux variations de prix relatifs, ce qui tend à atténuer l'écart d'inflation entre quintiles par rapport à nos estimations fondées sur des paniers fixes. Ce phénomène, connu sous le nom de biais de substitution, conduit vraisemblablement à une légère surestimation de l'écart inflationniste calculé.

Une seconde limite, plus fondamentale encore, mérite d’être explicitée. Notre analyse suppose que les ménages de tous les quintiles consomment les mêmes biens à l’intérieur de chaque catégorie de l’IPC : la même nourriture dans la catégorie « aliments », le même type de

logement dans la catégorie « logement », etc. Or cette hypothèse est clairement inexacte. Non seulement les pondérations entre catégories diffèrent selon le quintile, mais la composition même du panier au sein de chaque catégorie varie selon le revenu. À titre illustratif : si le caviar représente 5 % des dépenses alimentaires du quintile supérieur et 0 % de celles du quintile inférieur, le taux d'inflation de la catégorie « aliments » calculé sur l'ensemble des ménages intégrera la variation du prix du caviar, alors que cette variation est sans pertinence pour les ménages de Q1. Notre méthode, fondée sur les pondérations de l'EDM par catégorie mais non par produit à l'intérieur des catégories, ne corrige pas ce biais intra-catégorie. Il s'agit d'une hypothèse implicite inhérente à notre approche et à celle de l'ensemble de la littérature utilisant des indices de Laspeyres désagrégés (Jaravel, 2021) : il est en pratique impossible de construire des paniers entièrement différenciés par produit, faute de données disponibles à ce niveau de granularité. Notre analyse fournit donc une borne inférieure de l'hétérogénéité inflationniste réelle, la divergence effective étant vraisemblablement plus prononcée que nos estimations ne le suggèrent.

Deuxièmement, nos calculs reposent sur les données provinciales de l'IPC, qui ne reflètent pas les disparités régionales à l'intérieur du Québec (Montréal, ville de Québec, régions). Or, les ménages à faible revenu sont sur-représentés dans certaines zones où les dynamiques de prix peuvent différer de la moyenne provinciale, notamment pour le logement à Montréal. Troisièmement, l'absence de données EDM actualisées pour 2022-2024 nous contraint à extrapoler à partir des structures de 2019, ce qui limite la précision de nos estimations pour les années récentes. Nonobstant ces limites, l'analyse fournit une estimation directionnellement robuste de l'hétérogénéité des effets inflationnistes, cohérente avec les travaux empiriques existants.

Les résultats de ce chapitre confirment que l'inflation ne frappe pas uniformément les ménages québécois. Les analyses de structure de consommation révèlent que les ménages du quintile inférieur consacrent 66,2 % de leur budget aux biens essentiels (alimentation, logement, transport), contre 53,8 % pour les ménages du quintile supérieur. Appliquée aux taux de hausse des prix observés entre 2019 et 2024, cette différence structurelle génère une inflation cumulative de 22,9 % pour Q1, contre 19,2 % pour Q5, soit un écart de 3,7 points de pourcentage.

Ces résultats soulèvent des interrogations importantes sur l'adéquation des politiques publiques actuelles à la réalité distributive de l'inflation. Si l'IPC agrégé reste un indicateur utile pour la politique monétaire et l'indexation globale des transferts, il sous-estime systématiquement

l'inflation effective des ménages les plus vulnérables. Le chapitre suivant discute ces résultats à la lumière de la littérature existante et formule des recommandations concrètes à l'intention des décideurs publics.

# CHAPITRE V : DISCUSSION ET RECOMMANDATIONS

## 5.1 Discussion des résultats

Les résultats empiriques présentés dans les chapitres précédents appellent une mise en perspective avec les travaux existants et une réflexion approfondie sur leurs implications. Nous organisons cette discussion autour de trois axes principaux : la confirmation et le prolongement des analyses empiriques antérieures, l'interprétation des mécanismes explicatifs de l'hétérogénéité observée, et les enseignements tirés de la comparaison entre le Québec et le reste du Canada.

### 5.1.1 Confirmation et prolongement des analyses antérieures

Nos résultats s'inscrivent dans la continuité des travaux de Harvey et Nguyen (2021), qui documentaient déjà un écart d'inflation entre quintiles de revenu atteignant jusqu'à 6,6 points de pourcentage sur la période 1992-2004. Si notre estimation de l'écart cumulatif (3,7 points entre Q1 et Q5 sur 2019-2024) est moins prononcée, elle reflète une période différente marquée par une inflation plus généralisée, touchant davantage de catégories de biens simultanément, y compris des postes comme les transports qui affectent relativement moins les ménages à faible revenu en termes de pondération.

Les conclusions de la CFFP (Godbout et al., 2023) sont confirmées et précisées : l'inflation globale de 4,6 % en 2023 dissimule effectivement un écart de 0,5 point entre le quintile inférieur (4,9 %) et le quintile supérieur (4,4 %), ce qui valide notre méthode de calcul différencié. De même, la détérioration du pouvoir d'achat des familles monoparentales et des aînés vivant seuls, que nos indicateurs font apparaître avec une netteté particulière, corrobore les constats de la CFFP sur ces groupes spécifiques.

Par rapport au rapport du DPB (2024), nos analyses sont complémentaires plutôt que redondantes. Là où le DPB se concentre sur la dynamique des revenus pour expliquer l'hétérogénéité du pouvoir d'achat, nous mettons davantage l'accent sur la structure différenciée des dépenses comme source d'inégalité inflationniste intrinsèque. Ces deux approches sont en réalité les deux faces d'un même phénomène : les ménages à faible revenu souffrent à la fois d'une inflation effective plus élevée (due à leur panier de consommation) et d'une croissance des revenus plus lente (due à leur position dans le marché du travail et aux limites des transferts).

### 5.1.2 Mécanismes explicatifs de l'hétérogénéité observée

Nos résultats permettent d'identifier trois mécanismes distincts, mais interconnectés, qui génèrent l'hétérogénéité des effets inflationnistes. Le premier mécanisme, de nature structurelle, tient à la composition différenciée des paniers de consommation. Les ménages à faible revenu, contraints de consacrer une part importante de leur budget aux biens de première nécessité, subissent mécaniquement une inflation plus élevée lorsque ces biens voient leurs prix augmenter plus vite que la moyenne. Ce mécanisme est celui que nous avons modélisé directement dans notre calcul des indices différenciés.

Le deuxième mécanisme est lié à la rigidité des revenus. Les travailleurs à bas salaires bénéficient moins souvent de clauses d'indexation salariale que les travailleurs hautement qualifiés. Les données de la CFFP montrent que l'indexation des paramètres fiscaux et des transferts québécois a certes permis de limiter les pertes, mais avec un décalage temporel : l'indexation de 2022 (calculée sur la base de l'inflation de 2021) était insuffisante face à la montée des prix de 2022, et celle de 2023 n'a compensé que partiellement le décrochage de 2022.

Le troisième mécanisme est financier. Les ménages du quintile supérieur ont bénéficié de la hausse des taux d'intérêt sous un angle avantageux : leurs revenus de placement ont augmenté plus vite que leurs charges d'intérêts sur les dettes, ce qui a renforcé leur pouvoir d'achat. À l'inverse, les ménages endettés à revenus modestes ont subi la hausse des taux comme un accroissement de leur charge financière, sans contrepartie en termes de revenus de placement (DPB, 2024).

### 5.1.3 La double réalité québécoise

Il semble important de ne pas réduire notre analyse à un constat uniquement pessimiste. Le Québec présente en effet une situation nuancée au regard des autres provinces canadiennes. Avec une progression de 3,9 points de l'indice de pouvoir d'achat entre 2019T4 et 2024T1, supérieure à la moyenne canadienne, la province a mieux résisté aux chocs inflationnistes que Terre-Neuve-et-Labrador, la Nouvelle-Écosse ou l'Alberta. Cette résilience relative s'explique par plusieurs facteurs structurels : l'indexation automatique des prestations sociales québécoises (allocations familiales, aide sociale), la générosité relative des transferts en nature (garderies subventionnées, soins de santé gratuits), et la progression salariale réelle documentée par la CFFP sur la longue période.

Cependant, cette résilience macroéconomique masque des situations individuelles de grande précarité. Les aînés vivant seuls, dont le taux de faible revenu atteint 25 % selon les données de l'IRIS et de l'ISQ, et les familles monoparentales, dont les charges fixes peuvent dépasser 45 % du revenu, sont des groupes pour lesquels l'inflation récente a constitué un choc sévère, insuffisamment compensé par les mesures d'aide ponctuelles.

## 5.2 Recommandations de politiques publiques

À la lumière de nos résultats et des lacunes identifiées, nous formulons cinq recommandations à l'intention des décideurs publics québécois et fédéraux, articulées autour de l'amélioration des indicateurs, du renforcement de la protection des ménages vulnérables, et de l'adaptation du cadre institutionnel.

### 5.2.1 Adopter un indice d'inflation différencié comme outil complémentaire à l'IPC

Notre analyse démontre que l'IPC agrégé, bien qu'indispensable pour la politique monétaire, sous-estime systématiquement l'inflation effective des ménages à faible revenu. Nous recommandons que Statistique Canada, en collaboration avec l'ISQ, développe et publie régulièrement des indices d'inflation différenciés par quintile de revenu, à l'instar de ce comme présenté en section 4.1.1 à partir du précédent de l'Office for National Statistics du Royaume-Uni. Ces indices permettraient d'ajuster plus précisément les paramètres d'indexation des transferts et des prestations sociales aux réalités vécues par les ménages modestes.

### 5.2.2 Renforcer l'indexation des transferts et des seuils d'aide sociale

Les données de la CFFP montrent que l'indexation des paramètres fiscaux et des prestations québécoises a généralement été calculée sur la base de l'IPC officiel, qui sous-estime l'inflation des ménages à faible revenu. Nous recommandons d'explorer l'adoption d'un mécanisme d'indexation majorée pour les prestations destinées aux ménages les plus modestes, en retenant un indice d'inflation qui reflète davantage la structure de leur panier de consommation. Ce mécanisme pourrait s'inspirer des pratiques de certains pays nordiques, où des coefficients d'indexation différenciés sont appliqués selon le type de prestation.

### 5.2.3 Cibler les aides au logement pour les ménages locataires à faible revenu

Le logement constitue le principal facteur d'exposition différenciée à l'inflation pour les ménages du quintile inférieur (32 % de leur budget). Or, les aides au logement disponibles au Québec restent insuffisantes face à l'ampleur de la crise locative, particulièrement à Montréal où près de 68-70 % des locataires à faible revenu consacrent plus de 30 % de leur revenu au

logement. Nous recommandons un renforcement substantiel des allocations-logement et une accélération du développement du logement social, afin de desserrer la contrainte budgétaire structurelle des ménages modestes.

### 5.2.4 Améliorer le soutien aux groupes particulièrement vulnérables

Nos analyses confirment la vulnérabilité accrue de deux groupes spécifiques : les aînés vivant seuls et les familles monoparentales. Pour les aînés, nous recommandons une revalorisation du Supplément de revenu garanti (SRG) et une réflexion sur l'adaptation de l'indice d'indexation de la Pension de vieillesse à la structure de consommation spécifique des personnes âgées (notamment le poids plus important des soins de santé). Pour les familles monoparentales, une bonification des aides à la garde d'enfants et une réduction des délais d'accès aux places en Centre de la petite enfance (CPE) constitueraient des mesures à fort impact redistributif.

### 5.2.5 Développer un observatoire permanent du pouvoir d'achat différencié

Enfin, nous recommandons la création d'un observatoire permanent du pouvoir d'achat différencié au Québec, associant l'ISQ, la CFFP, l'IRIS et des représentants de la société civile. Cet observatoire aurait pour mission de produire annuellement des indicateurs désagrégés du pouvoir d'achat par quintile de revenu, par type de ménage et par région, permettant ainsi un suivi en temps quasi réel des effets distributifs des chocs inflationnistes et des politiques publiques. L'absence actuelle d'un tel dispositif institutionnel constitue une lacune analytique et décisionnelle que nos travaux ont mise en évidence.

# Conclusion générale

Ce mémoire a analysé, dans une perspective distributive, les effets différenciés de l'inflation sur le pouvoir d'achat des ménages québécois sur la période 2019-2025. En construisant des indices d'inflation spécifiques par quintile de revenu, à partir des données publiques de Statistique Canada et des analyses de la CFFP et du DPB, nous avons mis en évidence un gradient inflationniste clair : les ménages du quintile inférieur ont subi une inflation cumulative de 22,9 % entre 2019 et 2024, contre 19,2 % pour les ménages du quintile supérieur, soit un écart de 3,7 points de pourcentage.

Cet écart, bien que moins prononcé que certaines estimations pour des périodes antérieures, n'en est pas moins significatif dans ses implications pour le pouvoir d'achat des ménages à faible revenu. Combiné à une croissance plus lente des revenus de marché pour ces ménages, il produit un effet de ciseau qui érode progressivement leur capacité à maintenir un niveau de vie décent. Les groupes les plus touchés sont les familles monoparentales, dont l'indice de pouvoir d'achat passe sous le seuil de 2019 dès 2024, et les aînés vivant seuls, dont le taux de faible revenu dépasse 25 % malgré l'indexation formelle de leurs prestations.

Le Québec présente néanmoins une résilience relative dans le contexte canadien, grâce à ses institutions redistributives (indexation automatique des prestations, réseau des CPE, soins de santé universels) et à la progression salariale observée sur la période. Cette résilience macroéconomique ne doit cependant pas masquer les réalités microéconomiques des ménages les plus vulnérables, que les indicateurs agrégés tendent précisément à rendre invisibles.

En proposant une méthodologie de calcul d'indices d'inflation différenciés applicables à l'échelle provinciale, ce mémoire contribue à combler une lacune analytique dans la littérature québécoise sur les effets distributifs de l'inflation. Il plaide pour une refonte partielle des outils statistiques et des mécanismes d'indexation, afin qu'ils reflètent mieux la diversité des situations économiques des ménages québécois et permettent des interventions publiques mieux ciblées et plus efficaces.

Si l'inflation apparaît aujourd'hui en voie de décélération (2,1 % en 2025 au Québec), les effets cumulatifs de la période 2021-2023 sur le patrimoine et le pouvoir d'achat des ménages à faible revenu sont loin d'être résorbés. La réflexion sur les mécanismes de protection différenciée reste donc d'une actualité certaine, et les recommandations formulées dans ce mémoire conservent toute leur pertinence dans la perspective d'éventuels chocs inflationnistes futurs.

# BIBLIOGRAPHIE


Argente, D., & Lee, M. (2021). Cost of living inequality during the Great Recession. Journal of the European Economic Association, 19(2), 913–952. https://doi.org/10.1093/jeea/jvaa018

Banque du Canada. (2022). Rapport sur la politique monétaire, Octobre 2022. Banque du Canada. https://www.banqueducanada.ca/wp-content/uploads/2022/10/rpm-2022-10-26.pdf

Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec. (2022, 17 octobre). Matière à réflexion : Les ménages québécois face à l'inflation, Un état des lieux. Bibliothèque de l'Assemblée nationale. https://premierelecture.bibliotheque.assnat.qc.ca/2022/10/17/matiere-a-reflexion-les-menages-quebecois-face-a-linflation-un-etat-des-lieux/

Bureau du directeur parlementaire du budget (DPB). (2024). Analyse distributive du pouvoir d'achat des ménages canadiens depuis 2019 (Rapport RP-2425-016-S).

Bureau du directeur parlementaire du budget.

https://publications.gc.ca/collections/collection_2025/dpb-pbo/YN5-295-2024-fra.pdf

Centraide du Grand Montréal. (2022). Portrait de la pauvreté à Montréal. Centraide du Grand Montréal. https://www.centraide-mtl.org/nos-actions/portrait-de-la-pauvrete/

Coibion, O., Gorodnichenko, Y., & Weber, M. (2022). Monetary policy communications and their effects on household inflation expectations. Journal of Political Economy, 130(6), 1537–1584. https://doi.org/10.1086/718982

Diewert, W. E. (2004). Chapter 17: The economic approach to index number theory: The single-household case. Dans OIT/FMI/OCDE/UNECE/Eurostat/Banque mondiale, Consumer Price Index Manual: Theory and Practice (p. 297–324). Bureau international du travail. https://webapps.ilo.org/CPI/doc/cpi_manual_en.pdf

Godbout, L., Hallé-Rochon, F., & St-Cerny, S. (2023). Évolution du pouvoir d'achat des ménages québécois : Que disent les chiffres et les comparaisons ? (Regard CFFP R2023/10). Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques, Université de Sherbrooke. https://cffp.recherche.usherbrooke.ca/wp-content/uploads/2023/12/r2023-10_evolution_pouvoir_achat_F.pdf

Hallé-Rochon, F., Godbout, L., & St-Cerny, S. (2022). Entre inflation et mesures ponctuelles : Qu'en est-il de l'évolution du pouvoir d'achat des ménages québécois ? (Regard CFFP R2022/14). Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques, Université de Sherbrooke. https://cffp.recherche.usherbrooke.ca/entre-inflation-et-mesures-ponctuelles/

Harvey, P.-A., & Nguyen, M. (2021). L'inégalité face à l'inflation : Une croissance du coût de la vie selon les revenus des familles. Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS). https://iris-recherche.qc.ca/wp-content/uploads/2021/03/Inflation_WEB.pdf

Institut de la statistique du Québec (ISQ). (2023). Québec Handy Numbers, 2023 edition. Institut de la statistique du Québec. https://statistique.quebec.ca/en/fichier/quebec-handy-numbers-2023-edition.pdf

Institut de la statistique du Québec (ISQ). (2024). Perspectives démographiques du Québec et des régions, 2021-2071 (édition 2024). Institut de la statistique du Québec.

https://statistique.quebec.ca/en/fichier/perspectives-demographiques-quebec-et-regions-2021-2071-edition-2024.pdf

Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE). (2018). Tableaux de l'économie française, Pouvoir d'achat des ménages.

INSEE. https://www.insee.fr/fr/statistiques/3353488

Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE). (2023). En 2021, les inégalités et la pauvreté augmentent. INSEE Première, 1973.

https://www.insee.fr/fr/statistiques/7710966

Labrie, V., Nguyen, M., & Couturier, E.-L. (2023). Le revenu viable de 2023 dans la spirale de l'inflation et des baisses d'impôt. Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS).

https://iris-recherche.qc.ca/wp-content/uploads/2023/05/Revenu-viable-2023-WEB.pdf

Jaravel, X. (2021). Inflation inequality: Measurement, causes, and policy implications. Annual Review of Economics, 13(1), 599–629. https://doi.org/10.1146/annurev-economics-091520-082042

Office for National Statistics (ONS). (2023). Household Costs Indices, UK: 2023. Office for National Statistics.

https://www.ons.gov.uk/economy/inflationandpriceindices/bulletins/householdcostsindices/2023

Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). (2023). Rapport sur le marché locatif, Québec. SCHL. https://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/professionnels/marche-du-logement-donnees-et-recherche/rapports-sur-le-marche-du-logement/rapports-marche-locatif

Statistique Canada. (2022). Recensement de la population de 2021 : Familles, ménages et état matrimonial. Gouvernement du Canada.

https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/as-sa/98-200-X/2021011/98-200-X2021011-fra.cfm

Statistique Canada. (2023a). Indice des prix à la consommation mensuel, non désaisonnalisé (tableau 18-10-0004-01). Gouvernement du Canada. https://doi.org/10.25318/1810000401-fra

Statistique Canada. (2023b). Enquête sur les dépenses des ménages (EDM) : Dépenses des ménages, Canada, régions et provinces (tableau 11-10-0222-01). Gouvernement du Canada. https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1110022201

## Annexe

| Géographie | Canada7 (carte) | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Statistique | Dépense moyenne par ménage | | | | |
| Dépenses des ménages, catégories de niveau sommaire | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 |
| | Dollars | | | | |
| Dépenses totales | 93 724 | .. | 92 500 | .. | 108 225 |
| Consommation courante totale | 68 980 | .. | 67 126 | .. | 76 750 |
| Dépenses alimentaires | 10 311 | .. | 10 305 | .. | 12 046 |
| Aliments achetés au magasin | 7 536 | .. | 8 065 | .. | 8 659 |
| Aliments achetés au restaurant | 2 775 | .. | 2 189 | .. | 3 351 |
| Logement | 20 200 | .. | 21 106 | .. | 24 671 |
| Logement principal | 18 371 | .. | 19 582 | .. | 22 355 |
| Logement loué par l'occupant | 4 160 | .. | 4 145 | .. | 5 258 |
| Logement appartenant à l'occupant | 11 676 | .. | 12 700 | .. | 14 183 |
| Eau, combustibles et électricité pour le logement principal | 2 535 | .. | 2 737 | .. | 2 914 |
| Autres logements | 1 829 | .. | 1 523 | .. | 2 316 |
| Dépenses courantes | 5 448 | .. | 5 587 | .. | 6 014 |
| Communications | 2 670 | .. | 3 001 | .. | 3 442 |
| Ameublement et équipement ménagers | 2 486 | .. | 3 570 | .. | 3 390 |
| Ameublement ménager | 1 124 | .. | 1 591 | .. | 1 547 |
| Équipement ménager | 1 218 | .. | 1 727 | .. | 1 569 |
| Appareils électroménagers | 582 | .. | 817 | .. | 795 |
| Vêtements et accessoires | 3 344 | .. | 2 303 | .. | 2 739 |
| Transport | 12 737 | .. | 10 099 | .. | 12 090 |
| Transport privé | 11 258 | .. | 9 501 | .. | 10 292 |
| Transport public | 1 479 | .. | 598 | .. | 1 799 |
| Soins de santé | 2 780 | .. | 2 776 | .. | 3 087 |
| Frais directs de soins de santé défrayés par le ménage | 1 918 | .. | 2 059 | .. | 2 332 |
| Soins personnels | 1 384 | .. | 1 430 | .. | 1 860 |
| Loisirs | 4 624 | .. | 4 223 | .. | 5 231 |
| Matériel de loisirs et services connexes | 995 | .. | 1 539 | .. | 1 443 |
| Matériel et services de divertissement au foyer | 209 | .. | 371 | .. | 301 |
| Services de loisirs | 2 593 | .. | 1 168 | .. | 2 578 |
| Véhicules récréatifs et services connexes | 826 | .. | 1 144 | .. | 909 |
| Éducation | 1 691 | .. | 1 797 | .. | 1 694 |
| Matériel de lecture et autres imprimés | 165 | .. | 199 | .. | 195 |
| Produits de tabac, boissons alcoolisées et cannabis pour usage non-thérapeutique | 1 785 | .. | 1 803 | .. | 1 809 |
| Produits de tabac et boissons alcoolisées (Terminé) | ..[t] | ..[t] | ..[t] | ..[t] | ..[t] |
| Jeux de hasard | 186 | .. | 173 | .. | 192 |
| Dépenses diverses | 1 838 | .. | 1 754 | .. | 1 732 |
| Impôts sur le revenu8 | 17 167 | .. | 18 181 | .. | 23 681 |

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| **Paiements d'assurance individuelle et cotisations à des régimes de pension de retraite** | 5 297 | .. | 5 519 | .. | 6 328 |
| **Cadeaux en argent, pensions alimentaires et dons de bienfaisance** | 2 280 | .. | 1 674 | .. | 1 465 |